

Participation citoyenne

2024-02-29 | 22:02

Court mémoire en attachement « Une autoroute vélo belle et moderne comme signature de la phase IV »

Document supplémentaire

2024-02-29 | 18:53

Le Pivot est un centre communautaire de l'arrondissement Beauport. Nous gérons 3 centres communautaires appartenant à la ville situés dans les secteurs Courville, Giffard et Montmorency. Ces secteurs (Giffard et Montmorency) ont été particulièrement touchés par la construction de l'autoroute Dufferin. Ils ont vu l'accès au fleuve disparaître du jour au lendemain privant ainsi les résidents de baignade, de mettre une embarcation à l'eau, de pêcher ou simplement observer les oiseaux migratoires qu'on y retrouve. Le quartier Montmorency en a subi les conséquences qui sont visibles encore aujourd'hui. Le contournement du trafic du boulevard Sainte-Anne vers l'autoroute aura fortement contribué au déclin. Les commerces ont fermé, la population a quitté laissant derrière un quartier dévitalisé, défavorisé. Faut ajouter à cela l'étang de la côte qui est une grave erreur urbanistique. Après des échanges avec des partenaires et des citoyens participants à des comités, Le Pivot désire ainsi émettre ses opinions dans le cadre du forum citoyen. Le Pivot joint sa voix à celle de la Table Citoyenne du littoral est. L'argumentaire de la Table correspond en tout points à la vision de notre corporation.

Document supplémentaire

2024-02-29 | 18:29

Bonjour,

Je suis citoyenne de Beauport depuis un peu plus de 3 ans. J'habite avec ma petite famille dans le vieux Beauport au niveau du boulevard des Chutes qui descend vers l'accès à l'autoroute Dufferin-Montmorency. À cet endroit se trouve une jetée qui s'avance dans le fleuve; un des rares endroits où on peut accéder facilement et rapidement au fleuve.... Mais le mot « accéder » n'est pas tellement juste, car, en fait, l'accès y est interdit à cause de la fameuse autoroute qui agit comme un mur entre la population et le fleuve.

Et pourtant, à tous les jours, la population continue de défier les règles de sécurité et font fi du danger pour accéder au fleuve par cette jetée. Famille en poussette, retraités prenant leur marche de santé, ornithologue, promeneur de chien, pêcheur, groupe d'ados, tous sont attirés naturellement par cet endroit qui offre la plus belle vue sur le fleuve et donne, enfin, le sentiment de réellement vivre près du fleuve. Cet endroit serait magnifique s'il n'y avait pas d'autoroute.

Force est de constater que l'existence de l'autoroute Dufferin-Montmorency n'est plus justifiée en 2024. Cet ouvrage issu de l'overengineering des années 70 est si peu utilisé depuis sa création. Le résultat de cette lubie aura été de priver la population de son accès au fleuve et d'engendrer un désastre écosystémique. En fait, sa construction est autant un scandale que l'aéroport de Mirabel : grosse affaire

inutile qui a scrapped notre territoire, nos ressources et le tissu urbain.

Pensez-y « Beauport » a déjà été un beau port! Au 17^e siècle, les colons ont trouvé que ce milieu était l'endroit le plus hospitalier pour établir le premier bourg hors des murs de Québec. C'est aussi là que Montcalm attendait Wolf à l'automne 1759 pour son débarquement. Beauport a longtemps été le seul endroit naturellement accessible par le fleuve. On oublie qu'il est récent dans l'histoire des Beauportois d'être coupé du fleuve. J'ai l'impression qu'on nous a enlevé quelque chose. C'est un non-sens que les rives de Beauport soient les moins accessibles et les plus laides de la ville de Québec.

Le mot clé dans le projet de la phase 4 du littoral est « réappropriation ». Et la jetée du boulevard des Chutes devrait être priorisée pour redonner l'accès au fleuve à la population. Bref, peu importe le moyen qui sera utilisé, il faut que la population puisse se réapproprier le fleuve par des accès sécuritaires, conviviales, efficaces, renaturalisés et beaux.

2024-02-29 | 16:49

Bonjour,

Il me fait plaisir de déposer un mémoire au nom de l'Association de Québec solidaire Montmorency (Beauport et Sainte-Brigitte-de-Laval) composée de 124 membres. Merci d'en accuser la réception et au plaisir de participer à une consultation à ce sujet.

Solidairement,

Document supplémentaire

2024-02-29 | 16:47

Document 2 du G3E

Version de travail.

Version complète disponible en avril 2024

Document supplémentaire

2024-02-29 | 15:18

Bonjour,

Le G3E est le gardien de la Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) des Battures de Beauport et du chenal de l'Île d'Orléans (QC107). La ZICO des Battures de Beauport et du chenal de l'Île d'Orléans est évaluée pour voir si elle pourrait avoir le statut de zone clé pour la biodiversité (en anglais, Key Biodiversity Area – KBA). Une ZICO est une zone importante pour la conservation des oiseaux. Il s'agit d'un territoire qui revêt une importance mondiale, continentale ou nationale pour les oiseaux ou qui abrite des espèces d'oiseaux ayant un statut de protection particulier. Le G3E a fait un plan de conservation pour la ZICO en 2021 joint ici qui propose des actions d'aménagement, de conservation, de sensibilisation, etc.

Nous travaillons également sur un rapport de caractérisation (des inventaires ont été faits durant l'été

2023) et un plan d'intervention pour la zone située entre la Baie de Beauport et l'échangeur de l'autoroute 40. Ces documents devraient être complétés fin mars, mais nous vous soumettons ici quelques idées d'aménagements issus des données scientifiques recueillies pour que les architectes puissent en prendre connaissance. Merci de ne pas diffuser ces informations à l'externe.

Cordialement

Document supplémentaire

2024-02-29 | 14:28

CANOT À GLACE

Pour un accès facilité au fleuve et une base des opérations quatre saisons. La 'Pratique du canot à glace sur le fleuve Saint-Laurent' est un élément du patrimoine immatériel inscrit par le Ministre de la Culture et des Communications au Répertoire du patrimoine culturel du Québec (Québec, 2014 ; SQE, 2014).

[https://www.patrimoine-](https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=10&type=imma)

[culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=10&type=imma](https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=10&type=imma) Cette pratique rencontrerait les critères de « patrimoine culturel immatériel » de l'UNESCO (Genest, 2010, p. 66). Cette activité est profondément enracinée dans l'histoire et la géographie de notre région, et notamment, le secteur ciblé par le 'Réaménagement du littoral du Saint-Laurent – Phase 4' envisagé par la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ). ...//... lire la suite dans la note suivante :

https://docs.google.com/document/d/1K12J-m3MbRTdpB6uX6NUD-l7-p52dpZ9bT10_qGl_9s/edit?usp=sharing

PRÉCIS

La pratique du canot à glace sur le fleuve Saint-Laurent [...] peut être soutenue davantage par les autorités publiques, tant au volet de la disponibilité d'infrastructures adaptées à cette pratique qu'au volet d'un accès facilité au fleuve. La Commission de la capitale nationale du Québec tiendra-t-elle compte, lors du 'Réaménagement du littoral du Saint-Laurent – Phase 4', des constats et recommandations pertinentes au canot à glace énoncés par la commission d'enquête (BAPE, 2013) ? L'opportunité existe maintenant pour la réalisation d'un aménagement qui soutiendra efficacement la pratique pérenne du canot à glace devant Québec. L'établissement d'un dialogue efficace avec l'Association des coureurs en canot à glace du Québec (ACCGQ) constitue une composante essentielle à la saisie de cette opportunité et à l'atteinte de cet objectif. Dix (10) documents listés en référence dans la note ci-dessus, et notamment, le Rapport du BAPE (no 299 ; septembre 2013) qui contient quelques recommandations spécifiques et pertinentes (pp. 81-83) :

<https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl/?id=00000058739> p.j. ('Document supplémentaire') : neuf (9)

documents dans un répertoire .zip téléchargé

Document supplémentaire

Document supplémentaire

Document supplémentaire

Document supplémentaire

2024-02-29 | 12:01

Accès transports viables

Recommandation 1 : Transformer l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain dans une perspective de trafic déduit et de transfert modal. Viser une réduction du débit automobile de l'axe Dufferin- Montmorency en établissant un boulevard urbain de 2 voies routières et 2 voies réservées aux autobus et en réduisant la distance à un maximum de 500 mètres entre les intersections traversantes.

Recommandation 2 : Relancer la phase 4 du projet de la promenade Samuel-De Champlain avec un tracé linéaire proposant une piste cyclable et une promenade piétonne de qualité en bordure du fleuve.

Recommandation 3 : Appliquer l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+) à toutes les étapes de la vision d'aménagement.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le mémoire en pièce jointe.

Document supplémentaire

2024-02-28 | 21:02

J'aime la photo choisie pour ouvrir la page Web du réaménagement: une batture herbeuse qui sert d'habitat et de refuge à la faune. J'espère sincèrement que la biodiversité du milieu, malgré les bouleversements déjà causés par la construction de l'autoroute, sera une préoccupation centrale du projet.

2024-02-28 | 19:19

Proposition 1 : Retirer l'infrastructure de l'autoroute Dufferin-Montmorency (440) pour renaturaliser cet espace.

Proposition 2 : Donner accès au littoral au public tout en s'assurant de maintenir à l'état naturel les habitats existants pour la faune et la flore.

2024-02-28 | 18:46

- Reconvertir l'autoroute Dufferin en boulevard urbain et aménager ce boulevard le plus au nord possible du littoral du Saint-Laurent de telle sorte à dégager un maximum d'espace en bordure du littoral pour l'aménagement de la Phase 4 de la Promenade Samuel-de-Champlain.
- Aménager une promenade linéaire riveraine qui irait du Bassin Louise à la Chute-Montmorency avec un lien vers la Plage de Beauport.
- Aménager un sentier pédestre et une piste cyclable parallèles et les entretenir toute l'année.
- Enlever le maximum possible de viaducs de telle sorte que piétons et cyclistes puissent traverser le futur

boulevard sur un terrain plat à de courts intervalles.

- Réduire la vitesse sur le futur boulevard.
- Planter des arbres de grande envergure dont les cimes, à maturité, couvriront au moins 40% de l'espace au sol et capteront une quantité significative des polluants émis par la zone portuaire et les transports routier, ferroviaire et maritime.
- Planter un pourcentage significatif de conifères car ceux-ci protègent mieux du vent et conservent une meilleure capacité de captation des polluants atmosphériques durant l'hiver.
- Intégrer de l'agriculture urbaine ainsi que des arbres fruitiers.
- Aménager des abris contre le vent, le froid et les intempéries.
- Installer des services sanitaires ouverts à l'année.
- Construire des toits verts.
- Installer du mobilier urbain accessible à l'année et disposé à intervalles réguliers afin de permettre aux gens en perte de mobilité de se reposer.
- Négocier avec le Réseau de transport de la Capitale une desserte par le transport en commun qui permettrait de réduire au maximum le nombre de cases de stationnement.
- Construire des stationnements en souterrain ou étagés afin de maximiser l'espace extérieur pour l'humain.
- Installer des stations-abris pour le transport en commun.
- Éloigner le plus possible les cases de stationnement de la zone littorale, aménager des jardins de pluie et recouvrir le sol de matériaux perméables.
- Choisir un éclairage nocturne discret, dirigé vers le sol et sans lumière bleue.
- Donner un accès physique au fleuve pour les sports nautiques comme le kayak et le canot.
- Aménager des aires de jeux extérieurs ainsi que des aires de restauration tels que des tables à pique-nique, des cafés et des casse-croûtes offrant de la nourriture saine.
- Favoriser la biodiversité.
- Favoriser l'accès universel. Voir mémoire ci-joint de Santé Urbanité.

Document supplémentaire

2024-02-28 | 17:27

Ce nouveau projet, si jamais il venait à se réaliser (excusez mon scepticisme), doit obligatoirement corriger de graves erreurs du passé tout en offrant des perspectives de renouvellement de tout le secteur compris entre la baie de Beauport et le parc des chutes Montmorency.

Mes propositions sont contenues dans le document joint.

Merci de votre attention.

Document supplémentaire

2024-02-28 | 10:54

La transformation et la réappropriation du littoral passent nécessairement par un retrait de l'autoroute Dufferin-Montmorency pour donner un accès direct au fleuve. Ainsi, plusieurs hectares de parc seront dégagés d'une part pour aménager des sentiers piétons et cyclables en bordure du fleuve, mais aussi des

espaces de repos et d'observation du paysage, de la faune et de la flore.

Alors que le tramway pourrait être prolongé dans l'axe du chemin de fer, ce dernier serait réaménagé à partir de la gare de triage pour suivre l'ancien tracé de l'autoroute. Ainsi, non seulement le domaine Maizerets serait désenclavé, mais les impacts de cette barrière urbaine seraient limités.

Le nouveau boulevard à deux fois deux voies de large serait ponctué d'intersections espacées de 300 mètres au maximum. À l'extrémité ouest, un rond-point pourrait ralentir la circulation et diriger une partie des véhicules vers l'avenue d'Estimauville. À terme, il faudrait considérer un retrait complet de l'autoroute jusqu'au centre-ville et un réaménagement de la côte de la Potasse en alternative. À l'autre extrémité, l'échangeur dirigerait la majorité du trafic vers l'autoroute Félix-Leclerc pour que l'accès au nouveau boulevard ne soit plus qu'une option plutôt que la continuité naturelle. Un corridor naturalisé en bordure du fleuve serait ainsi accessible aux piétons.

Finalement, le boulevard Saint-Anne serait l'épine dorsale des nouveaux quartiers construits. Aménagés à échelle humaine pour les piétons et le cyclisme utilitaire, des commerces et services de proximité pourraient s'y retrouver. Grâce à un maillage de rue, des milliers de nouveaux logements pourraient être construits, dans la lignée de l'Écoquartier d'Estimauville.

Document supplémentaire

2024-02-28 | 10:21

Je vais reprendre des idées qui reviennent souvent dans les commentaires déposés.

*Renaturalisation. Protection des berges des milieux naturels et habitats de la faune et la flore, des écosystèmes, de la biodiversité, écorridors

* Disparition de l'autoroute

*Accès au fleuve, aire de repos, éducation sur la biodiversité

Les résident.es et touristes pourraient bénéficier des effets positifs qu'un cours d'eau comme notre majestueux St-Laurent apportent.

La contribution au mieux-être global que ce soit par son apport écologique, le ressourcement tant pour la santé physique et mentale, un accès à l'eau alors que la température augmente, un espace où la nature est prédominante avec des aménagements qui la respecte. Un lieu qui favorise la mobilité active.

Les rencontres citoyennes initiées à Limoilou et Beauport qui permettaient échanges, idéation collective ont beaucoup de valeur. Ce type d'exercice est créatif, éducatif, dynamique; c'est très enrichissant. Je n'ai pas eu la chance d'y participer mais j'ai pu prendre connaissance de leurs propositions pertinentes et utiles.

2024-02-28 | 09:10

L'autoroute Dufferin Montmorency est souvent vide et n'est jamais à pleine capacité. Il s'agit d'une grosse autoroute sous-utilisée et laide. En plus, elle coupe complètement l'accès au fleuve pour les citoyen.nes. Je propose d'en faire un boulevard urbain, autour duquel on ajoute beaucoup de verdissement. Il pourrait également y passer une ligne express de tramway pour que les personnes demeurant à Beauport et dans l'est puissent se rendre au centre-ville rapidement, sans utiliser leur voiture. Il serait aussi génial d'avoir

une piste cyclable et un sentier de marche avec du matériel urbain comme des bancs pour se promener le long du fleuve, s'asseoir et observer le paysage magnifique que ce coin a le potentiel d'être.

2024-02-27 | 13:11

Tous nos commentaires et propositions se trouvent dans notre mémoire.

En résumé: À nous le fleuve!

Document supplémentaire

2024-02-26 | 22:58

Il est plus que temps que l'autoroute Dufferin Montmorency soit réaménagée pour donner accès au fleuve à la population de l'est de la ville de Québec. La Baie de Beauport est le seul accès et n'est pas facile d'accès pour les piétons et les vélos. En plus son accès est payant. Ce qui est une aberration en soi. La base de Ste Foy est gratuite et la plage Jacques Cartier aussi. Ils sont situés dans l'ouest. L'est de la ville a été oublié puisque les trois phases de la promenade Samuel de Champlain sont ds l'ouest de la ville. Sans parler que l'intersection rue de la Station et Dufferin est juste une usine à tickets. Bravo! Très sécuritaire comme approche..

2024-02-26 | 20:12

Vous trouverez dans le document ci-joint un extrait d'un livre de Claire Martin intitulé « Toute la vie ». C'est un texte qu'un citoyen nous a remis lors d'un atelier citoyen d'idéation en nous demandant de le verser dans le site du Forum.

L'autrice y relate des souvenirs de sa jeunesse au bord du fleuve Saint-Laurent et y décrit de multiples outrages à la beauté de ce pourtant majestueux cours d'eau.

C'est un texte à la fois beau et désolant qui donne à réfléchir et qui doit nous inciter à réparer certaines erreurs du passé. À lire...

Document supplémentaire

2024-02-26 | 08:36

Bonjour,

En tant que biologiste et ornithologue, je suis contente que la Commission de la Capitale nationale se penche sur le réaménagement du Littoral Est. J'aimerais toutefois que cela se fasse avec beaucoup de précautions pour préserver ce milieu extraordinaire, notamment l'écosystème de marais qui s'y trouve. C'est l'un des endroits au Québec les plus riches en espèces d'oiseaux (plus de 270 espèces ont été identifiées dans ce secteur) et il s'agit d'une importante halte migratoire pour nombre d'entre elles. Je vous fais part des observations et recommandations faites par un collègue du Club des ornithologues de

Québec (COQ), Gaetan Lord, et auxquelles j'adhère :

« On peut d'ores et déjà supposer que plusieurs idées ressembleront à ce qui est déjà aménagé le long du boulevard Champlain, plus à l'ouest, soit des structures souvent assez lourdes (bâtiments, piscine, jeux d'eau, trottoirs, espaces gazonnés, surfaces bétonnées, etc.) axées sur la fréquentation humaine et qui ne font pas beaucoup de place, finalement, aux aménagements favorables à la faune, particulièrement aux oiseaux (boisés, marais, friches, notamment). Il faut savoir qu'en plus de son immense potentiel récréatif, le littoral de la baie de Beauport constitue un milieu écologique d'exception riche en oiseaux de toutes espèces, tant aquatiques que terrestres, et ce, malgré la destruction d'une grande partie de l'habitat au fil des années. Le COQ est d'avis qu'on devrait en restaurer autant que possible la valeur écologique et que les aménagements projetés soient légers et axés sur la contemplation du fleuve et de la nature environnante plutôt que sur les activités récréatives intensives. Le COQ préconise aussi, comme le font d'autres organismes depuis quelque temps déjà, la transformation de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain avec l'aménagement d'un parc riverain linéaire accessible à partir de passages piétonniers à niveau (et non des passerelles) et de belvédères d'observation. Bien sûr, les berges doivent être renaturalisées dans les meilleures conditions possibles. »

Par conséquent, j'espère que les équipes multidisciplinaires qui travailleront à ce projet ne seront pas seulement composées d'architectes paysagistes, de designers urbains, d'urbanistes et d'autres professionnels et professionnelles du design de l'environnement, mais qu'ils seront également conseillés par des chercheurs en écologie et en restauration écologique.

Merci beaucoup, cordialement

2024-02-24 | 19:44

BATAILLE DE MONTMORENCY

Commemorons à sa juste valeur le lieu et les événements pertinents à la bataille de Montmorency (ou "de Beauport") (1759.07.31), une victoire franco-canado-autochtone. Extrait des écrits d'un témoin immédiat des événements, l'officier français Louis-Antoine de Bougainville : "[...] ; leur artillerie et celle des batteries du Sault firent sur nous pendant ... heures un feu dont il y a peu d'exemples, car dans cet espace de temps, il y eut près de quatre mille coups de canon, bombes ou grenades tirés [...] Les ennemis furent repoussés avec perte de six ou sept cents hommes, et brûlèrent, en se retirant, deux de leurs vaisseaux embossés."

— (Bougainville, 2003, p. 346) // RÉFÉRENCES : Bougainville, L. A. d. (2003). Écrits sur le Canada:

mémoires-journal-lettres. Canada: Septentrion.wikipedia (2024). Bataille de Montmorency.

https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_Montmorency // DOCUMENT JOINT : Saisie d'écran la page 346 (Bougainville, 2003). Fair use.

Document supplémentaire

Document supplémentaire

2024-02-22 | 11:37

La phase IV de la Promenade Samuel-de-Champlain à l'Est est un projet essentiel pour la Capitale-Nationale. Il ne faut pas manquer notre coup. Pour cela il faut 1- un projet ambitieux et complet et 2) des débuts de résultats rapidement pour assurer la mobilisation citoyenne, quitte à ce que le projet entier

prenne quelques années. Il faut que les choses bougent vite et que l'accès au fleuve progresse rapidement. (C'est que les citoyens ont perdu confiance dans les belles annonces/paroles de nos gouvernements qui ne se matérialisent jamais.... Pensez le tramway par exemple).

Parmi les éléments indispensables à ce projet:

La transformation de l'autoroute Dufferin en boulevard urbain, voire même sa disparition au profit d'un boulevard Ste-Anne réaménagé et incluant un transport structurant efficace (l'emprise de la voie ferrée existante pourrait être utilisée notamment pour permettre un accès efficace vers le centre-ville de Québec pour les gens de Beauport et la cote de Beaupré et vice-versa.

Il doit y avoir davantage de végétalisation dans cette phase de la Promenade que dans les phases précédentes. Des forêts urbaines sont essentielles.

La connectivité avec les autres parcs du secteur est essentielle (rivière St-Charles, rivière Beauport, parc des chutes Montmorency, etc)

L'accès au fleuve doit être gratuit, facile et multiple depuis tous les secteurs résidentiels de l'Est de la ville.

Il ne faut pas devoir prendre sa voiture pour aller se stationner et avoir accès au fleuve....

Il faut en profiter pour densifier les secteurs résidentiels contiguës MAIS en contrant la spéculation pour éviter l'expulsion des familles modestes/ moyennes de nos quartiers.

Il y a aussi des opportunités de développement économique gigantesque pour les secteur récréo-touristique / plein air, etc) et l'immobilier. Sans compter les bienfaits pour la santé publique et l'amélioration de la qualité de vie. Mais pour cela il ne faut pas faire un projet bâclé. Je le répète: la disparition de l'autoroute Dufferin est essentielle au succès du phase 4 et à la mobilisation citoyenne en faveur du projet.

2024-02-23 | 11:33

Bonjour!

Veuillez trouver notre réflexion sur 20le prolongement de la promenade Samuel de Champlain (phase 4).

Document supplémentaire

2024-02-21 | 22:58

Le 20 février en soirée, la Table citoyenne Littoral Est et Accès Transports Viabls ont organisé un atelier citoyen d'idéation auquel plus de 35 personnes ont participé pour exprimer leurs besoins et attentes au regard d'un éventuel réaménagement du littoral est de la ville de Québec et de la réalisation de la phase IV de la promenade Samuel-de-Champlain.

Les documents ci-joints sont des cartes sur lesquelles les participantes et participants ont inscrit leurs idées et commentaires.

Un grand merci à toutes les personnes ayant participé à cette soirée des plus stimulantes et motivantes.

Document supplémentaire

2024-02-21 | 17:50

Je suis pour tout projet qui vise à réduire le nombre d'autoroute à Québec. Il est grand temps de redonner la ville une échelle humaine. Je suis pour la conversion en boulevard urbain. J'espère que des installations piétonnes et cyclables de qualité seront faites. Pour les premières phases de la promenade Champlain, la largeur de la piste cyclable est franchement insuffisante. L'été il y a un très grand nombre de cyclistes et de piétons et la piste est souvent très engorgée. Par contre, juste à côté, il y a quatre voies pour les voitures et très peu de circulation. J'espère que l'équilibre entre l'accès pour les divers modes de transports sera plus raisonnable pour la phase 4.

2024-02-21 | 11:59

Accès à l'eau, arbres pour délimiter la route et ne pas être dans la pollution, piste cyclable, longue marche, bancs, accès autobus, beaucoup de verdure.

2024-02-21 | 09:04

Proposition:

Améliorer la visibilité et l'accès à la baie de Beauport (voiture, vélo, navette, piéton) et offrir la gratuité des lieux. Transformer l'autoroute Dufrain-Momonrency en boul. urbain à l'exemple du boul. Champlain. Favoriser l'accès naturel au fleuve pour la baignade, canot, planche à voile à plusieurs endroits. Offrir des abris aux piétons et cyclistes pour des pique-niques ainsi que des toilettes le tout dans un environnement de verdure tout en gardant une vue imprenable sur notre beau fleuve.

Merci de prendre le temps de me lire.

2024-02-20 | 23:00

Bonjour,

Le littoral du fleuve St-Laurent à l'est de Québec, jusqu'à la chute Montmorency constitue un milieu naturel exceptionnel. Et il doit rester un milieu NATUREL exceptionnel. Ce n'est pas pour rien qu'une partie de ce territoire a été reconnue à la fois comme Aire de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA – une reconnaissance internationale) et Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO – une reconnaissance du gouvernement du Québec).

Il est donc impératif que la vocation qui sera attribuée aux lieux respecte toutes les fonctions naturelles qui caractérisent l'endroit. En conséquence, il doit y avoir le moins possible d'aménagements humains susceptibles d'interférer avec ce qui compose la richesse du milieu, notamment sa faune ailée, abondante en toute saison, surtout dans le secteur de la baie de Beauport.

Toute intervention humaine ne doit que renforcer l'aspect naturel des lieux sans rien altérer. Toute activité à mettre en place doit être faite en fonction de la richesse naturelle du milieu, sans perturbation : de l'observation et de l'interprétation ornithologique durant les saisons de migration, par exemple.

Et il ne doit y avoir aucun ajout de bruit, quel qu'il soit.

Par ailleurs, je trouve paradoxal, voire aberrant, que ce forum citoyen n'ait pas précédé votre appel à projets. Le devis que vous avez préparé pour les équipes multidisciplinaires invitées aurait dû être appuyé sur les opinions exprimées dans cette consultation. Or, comment les projets pourront-ils tenir compte des

préoccupations de la population si la date limite de présentation des dossiers de candidature est la même que celle de la fin de la consultation de la population ?

2024-02-20 | 21:33

Toutes les sections de l'autoroute Montmorency entre les Chutes et le plus près possible du centre-ville devraient être enlevées et converties en parc linéaire sans enrochement pour sentir le contact avec le fleuve.

Dans ce parc, suffisamment éloigné des plus hautes marées possibles, une promenade et une piste cyclable devraient être aménagées. Un maximum de renaturalisation devrait être fait pour la sauvagine. Ces zones devraient avoir un accès restreint pour préserver la nature. Quelques endroits pourraient donner accès au fleuve pour la pratique de diverses activités.

2024-02-20 | 18:55

Bonjour!

Je demeure à Beauport et j'ai la chance de voir le fleuve chaque jour. Hâte que plus de gens puissent profiter de la section plus à l'Est de notre majestueux St-Laurent! Voici donc mes suggestions pour le Littoral Est:1. Une piste cyclable et un sentier piétonnier séparés l'un de l'autre par du gazon, des fleurs, de l'eau, etc. accessibles à l'année, bien éclairés et avec plusieurs toilettes, abreuvoirs et bacs pour poubelles/récupération et manières compostables tout au long du trajet.2. Un maximum de place pour la nature et la régénération des berges.3. De magnifiques oies reviennent année après année dans notre quartier lors de leur migration. Elles s'arrêtent toujours au même endroit donc, évidemment, ce territoire doit rester intouché. Il pourrait par contre être intéressant d'y installer une plateforme où l'on pourrait observer ces superbes oiseaux sans les déranger.4. Des bancs, des tables des BBQ et des infrastructures pour des « stations hivernales » (ou l'on peut s'asseoir autour d'une source de chaleur l'hiver)5. Une « infinity pool » obligatoirement!!! Celle qui a été inaugurée l'an dernier est tellement belle que ce serait sacrilège de ne pas récidiver! Imaginer être dans cette seconde piscine et avoir la vue sur les chutes d'un côté et l'île d'Orléans de l'autre! Juste Wow!6. Un parc pour les enfants (avec des balançoires et autres jeux adaptés pour les jeunes en fauteuil roulant) un skate parc (pump track) pour les jeunes et leur parent (il n'y a pas d'âge pour la planche à roulettes!!! Surtout que ce sport va peut-être être ajouté au programme olympique...faut que la relève de demain se pratique quelque part!)7.Un endroit prévu pour des rassemblements. On pourrait y faire des petits marchés tous les dimanches d'été, la projection de films extérieurs, des classes en plein air, etc.8. Tout à fait en accord avec le fait que l'autoroute Dufreïn devienne un boulevard urbain. Et bien desservi par les transports en commun.Merci!

2024-02-19 | 13:11

Je suis totalement pour la transformation en bvd. urbain car maintenant je me déplace seulement en vélo, à pied et en bus même si j'ai eu des autos durant 40 ans. Personnellement je crois qu'une ville doit-être sécuritaire et agréable pour les êtres humains et non un endroit conçu pour des machines qui y circulent avec quelques individus à bord tout en polluant l'air avec des gaz et du bruit.

Depuis les 34 dernières années que j'habite près de l'intersection St-David et Cambronne j'utilise très souvent la piste cyclable des battures de Beauport en vélo, quelquefois l'ave. Royale en vélo mais aussi en bus et à pied et presque jamais le bvd.St-Anne.

Aussi en tant que cycliste la piste cyclable est plutôt bien avec sa végétation particulière ses points de vues sur des paysages ouverts sur le fleuve. Personnellement si la surface asphaltée serait élargie, refaite et avec de nouvelles signalisations je serais très satisfait. Contrairement à la piste du bvd. Champlain, ici il-y a l'autoroute avec le bruit que la circulation occasionne entre le fleuve et la piste donc ce n'est aussi agréable s'y arrêté. La nature sauvage est très bien aussi comme décor.

2024-02-18 | 10:40

Il est essentiel de redonner aux citoyens l'accès au fleuve dans ce secteur. Actuellement, ce littoral est réservé aux autos et camions.

De plus, ce site est de grande importance pour la biodiversité (Registre des aires protégées du Québec, ZICO des battures de Beauport et du chenal de l'Île d'Orléans) et devrait être protégé. Ne parle-t-on pas de « La Canardière » (route dans ce secteur avec un nom évocateur) ainsi nommé depuis très longtemps?

L'autoroute actuelle est très large et elle peut être réduite à un simple boulevard urbain, ce qui libère de l'espace le long du littoral. Un boulevard urbain est plus sécuritaire et répond amplement à l'achalandage routier dans ce secteur. Le réaménagement devrait donc prévoir de pouvoir circuler à pied le long du littoral jusqu'au pont de l'Île d'Orléans, avec des endroits pour s'arrêter comme il en existe déjà, mais leur accès devrait être facilité et d'autres sites pourraient s'ajouter, comme la pointe de la cimenterie auquel nous ne pouvons pas accéder en ce moment. Il faut songer à recréer un site qui permet certaines activités de loisirs comme la promenade Samuel de Champlain, mais il est impérieux de considérer son potentiel de biodiversité, donc les activités de loisirs devraient être davantage liées à cet aspect. Par exemple, la baignade devrait être interdite dans ce secteur et les autres activités nautiques devraient être limitées. La piste cyclable existe déjà, est-ce qu'on peut penser d'en avoir une deuxième plus près du littoral? Une promenade à vélo le long du fleuve est sans doute une expérience des plus agréable. Il faut également sans doute prévoir le rattachement avec le futur pont de l'Île d'Orléans. La revitalisation des battures de Beauport devrait être une priorité étant donné son importance pour la biodiversité. La construction de cette autoroute avait causé de nombreux débats à la fin des années 1970. Il est temps de réparer les erreurs du passé.

2024-02-16 | 16:47

Voici nos commentaires et propositions que vous trouverez dans le fichier ci-joint.

Document supplémentaire

2024-02-15 | 11:50

Ma proposition est de fermer complètement la partie de autoroute Dufferin-Montmonrency au trafic entre le pont de l'île et d'estimauville.

Pour réparer l'erreur historique de cette autoroute qui bloque le lien naturel au fleuve pour la population nous devons reconvertir en parc linéaire avec plantation d'arbres pour renaturaliser le sentier dans le style du High line park à New York. Le boulevard St-Anne est sous-utilisé tout le long de cette artère avec six voies de large. Cela serait amplement suffisant pour rediriger le trafic de l'autoroute jusqu'à d'estimauville. Pourquoi faire dans la demi-mesure ? Ce serait une intervention aussi percutante et visionnaire que la partie ouest de la promenade Samuel de Champlain. La population de l'est de Québec subit encore les erreurs de décisions à courte vue qui doivent être réparées intégralement , non avec des demi-mesures!

2024-02-15 | 09:13

Étant donné l'immense envergure de l'autoroute Dufferin et sa faible utilisation, son utilité vs son empreinte devrait être remise en question. Par contre, la piste cyclable vers les chutes Montmorency est souvent trop étroite pour le grand nombre de cyclistes qui l'utilisent en été. Je pense qu'il sera intéressant de transformer l'autoroute en boulevard urbain et de refaire la piste cyclable avec une largeur selon les normes internationales tout au long.

Pour ce qui est de la section surélevée de l'autoroute, peut-être une partie pourrait être transformée en parc surélevé avec lien cyclable express vers le centre-ville. Un peu comme le Highline à New York, mais plus large tout en conservant une partie pour la circulation automobile.

2024-02-14 | 16:01

Plus d'espace vert pour nos enfants, des endroits pour les plus petits aussi, pas juste les grands. Une place pour pic niquer avec la superbe vue? Des jeux d'eau? Des postes d'observation pour les oiseaux?

Des endroits pour s'asseoir et profiter de la vue, avec des poubelles évidemment parce que les déchets c'est un énorme problème.

Un endroit pour remplir sa bouteille d'eau? Des salles de bain, j'habite le quartier montmorency et tout cela aiderait grandement à ce qu'on veuille rester pour élever notre petite famille ici.

2024-02-14 | 11:10

La baie de Beauport dans 5 ans...

J'aime partir de chez moi dans Maizerets pour aller rencontrer le fleuve, les oiseaux, les vents, les glaces.

Cet écosystème mérite d'être mis en valeur et démocratisé. D'ici cinq ans, j'espère que la nature retrouvera ses pleins droits sur les berges du fleuve, de la baie de Beauport aux chutes Montmorency.

Nous avons collectivement détruit des espaces naturels et nous en payons le prix en qualité de vie. Il n'est pas trop tard pour renaturaliser les berges.

J'ose encore prendre la piste pour rendre à la baie, et ce à mes risques et périls, car le détour pour s'y rendre est long et non sécuritaire. Actuellement y marcher est dangereux alors que les voitures accélèrent pour prendre la 440 sans se soucier de piétonnes et piétons. Un accès direct à la baie au bout du boulevard d'Estimauville doit être créé. Beaucoup plus de gens pourraient en profiter. J'attends ardemment le jour où l'autoroute Dufferin-Montmorency soit transformée en boulevard, la vitesse réduite à 70 km et à 50 km

aux intersections. En retranchant quelques voies, nous donnerons un peu de souffle aux battures, perdu dans les années 1970.

J'ai plein d'idées concrètes pour relier mon quartier au fleuve. Un trottoir, ou au minimum une voie protégée doit être réalisée sur d'Estimauville jusqu'à l'actuelle voie de service de l'autoroute qui jouxte les multiples lignes de voies ferrées. On doit aussi trouver un moyen de passage sur l'emprise actuelle des voies ferrées, autrement que de barrer le chemin et l'horizon d'horribles clôtures. Un tunnel, une passerelle ou une traverse protégée y seraient de mise, ne serait-ce que temporairement en attendant la fin des travaux de la phase 4. De même, pour revenir de la plage par Henri-Bourassa, il serait urgent et peu coûteux de créer un corridor réservé aux piétons et cyclistes.

Il faut que la phase 4 améliore la qualité de l'air dans Maizerets comme dans Beauport, au profit des gens qui y vivent. Réduire la vitesse des autos aidera et accroître la canopée sera aussi essentiel pour y arriver, sur les berges et dans les quartiers. C'est un projet ambitieux que de redonner le fleuve à la nature et à la population. Il doit être bien fait et réaliser rapidement. Il faut viser que cela se fasse d'ici cinq ans ! Le gouvernement du Québec, le fédéral, de même que la Ville doivent s'engager résolument en ce sens.

Document supplémentaire

2024-02-14 | 10:29

Bonjour à vous, en tant que piétonne, je suis d'accord avec les propositions de la Table citoyenne Littoral Est sur les aménagements suivants.

« À la Table citoyenne, nous souhaitons mettre quelques grands éléments de l'avant que nous vous invitons à transmettre aussi dans votre participation:

Convertir l'entièreté de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain

Rendre à la nature une part significative du littoral est

Prendre les mesures nécessaires pour que les populations habitant les quartiers du littoral est puissent continuer d'y vivre à des coûts abordables

Une plage à la baie de Beauport gratuite et facilement accessible à partir de l'avenue d'Estimauville »

Comme j'ai pu l'expérimenter à maintes reprises, la baie de Beauport et sa plage, qui sont de bien beaux sites, sont pratiquement inaccessibles pour une personne à pied. Sans service d'autobus, j'ai fini par me décourager d'y aller.

Merci à vous,

2024-02-14 | 07:52

Bonjour, je travaille pour l'organisme Re-fa-vie (ressource familiale de la vieille caserne de Montmorency). Je suis éducatrice à l'enfance et je prône l'éducation par la nature. Les enfants et familles de Montmorency n'ont pas d'espace vert. Je rêve de redonner le fleuve au citoyen. J'imagine un espace avec jeu d'eau pour les 0 à 5 ans. D'une place pour pouvoir aller à la toilette et d'une place pour y faire des piques-niques. Il serait aussi sécuritaire devant la côte St-Grégoire d'y installer une lumière pour traverser la piste cyclable en toute sécurité. Je ne sais pas si c'est possible vu la place de l'autoroute, mais si celui-ci devient un boulevard urbain je crois que cela sera possible et beaucoup plus sécuritaire. À côté du bingo des Chûtes il

y a un beau marais il pourrait y avoir une tour d'observation pour y voir tous les oiseaux qui viennent au gré des saisons. Merci de prendre note de cette demande.

Document supplémentaire

2024-02-14 | 07:40

Toilettes accessibles à l'année
Jeux d'eau pour les enfants
Lumière pour traverser la rue
Stationnement
Chaise longue en quantité
Casse-croûte à prix abordableMerci

2024-02-13 | 17:37

Transformer l'autoroute de la honte en boulevard urbain pour donner accès à la plage de Beauport par la rue D'estimauville. Actuellement cette plage n'est pratiquement accessible que pour les voitures.
Favoriser l'accès à la promenade qui sera aménagé le long du fleuve aux piétons et cyclistes en offrant un transport en commun régulier et des navettes en période de fort achalandage. Surtout éviter de remblayer le fleuve davantage qu'il ne l'est pour aménager des stationnements.
Une piste cyclable à l'image de celle de la promenade Champlain est intéressante, mais il faut éviter les intersections avec les voitures. C'est devenu problématique sur la promenade Champlain. Il est aussi intéressant de simplement rendre les berges le plus près de leur état naturel avant leur destruction pour l'autoroute. Avec simplement, peut être , de petits sentiers piétons qui n'attirent pas les foules et qui permet à la nature se développer par elle-même.
Une chose est sûre, il est fini le temps de tout à la voiture . Il faut offrir des alternatives de déplacement qui permettent de mieux profiter de la proximité de ce magnifique bord de l'eau.

2024-02-12 | 11:53

Bonjour, énormément de voitures circulent sur l'autoroute Dufferin et toutes les voies sont très occupées surtout début journée et fin après-midi. Si cette autoroute devient boulevard urbain, il y aura congestion donc plus d'émission de GES et plus de trafic, forcément ça viendrait augmenter et engorger le boulevard Sainte-Anne, soit là où il y a plus de piétons et cyclistes, etc. donc plus de danger d'accident, ce qui n'est aucunement une bonne idée. Devrait plutôt condamner la lumière existante à la sortie François de Laval et remplacer par une bretelle de sortie et en profiter pour que cette bretelle serve également à donner accès au fleuve en voiture pour stationnement et accès en vélo ainsi que piétonne. Nous sommes pour l'aménagement de la phase 4 pour l'accès au fleuve (piétons et vélos, descente pour petites embarcations ex. Kayac, planche à pagaie, stationnement....), mais contre le changement de vocation en boulevard urbain de l'autoroute Dufferin. Merci

2024-02-09 | 15:42

Je suis une citoyenne de Québec qui habite près de la promenade Champlain, dans le coin du quai des cageux. C'est difficile d'imaginer que le fleuve a déjà été non accessible. Maintenant que nous avons la plage et le miroir d'eau, on peine à croire qu'on n'a pas toujours eu ces environnements humains qui permettent les rencontres entre des citoyens qui ne se côtoient pas nécessairement habituellement, un beau moment de vivre ensemble. La piste cyclable et les sentiers piétons sont utilisés à l'année. Je souhaite vivement la même chose pour les concitoyens de l'est de la Ville. IL est évident qu'en plus des aménagements de plaisance pour donner accès au bord du fleuve, il faut changer l'atmosphère créée par l'autoroute. Transformer cette autoroute en boulevard urbain est une priorité pour redonner les berges et la nature aux citoyens.

2024-02-09 | 13:47

Moins de chars, moins de morts.

2024-02-09 | 05:48

La population mérite un processus de consultation digne de cette appellation.

Les étapes d'une authentique consultation publique telles que réclamées par TOUS les Conseils de quartier du centre-ville de Québec dans le cas du bassin Louise DEVRAIENT s'appliquer intégralement dans le cas de la Phase 4 de la Promenade Samuel de Champlain.

TOUS les Conseils de quartier du centre-ville de Québec se sont déjà mis d'accord sur les étapes suivantes :

« Demandent aux élu(e)s d'organiser un vaste débat public comportant trois étapes distinctes :

« 1) La première étape mettra à la disposition de la population toute l'information relative au bassin Louise, notamment historique, sociale, économique et culturelle;

« 2) La deuxième étape verra à consulter la population sur les principes d'aménagement fondamentaux, c'est-à-dire la vocation souhaitable de ce plan d'eau au 21^e siècle;

« 3) La troisième étape recevra des suggestions concrètes d'aménagement. Tout l'exercice devra s'effectuer préalablement à toute décision des autorités quant à des scénarios ou des propositions quelconques de réaménagement de ce plan d'eau public.»

2024-02-08 | 12:48

Rampes de mise à l'eau au fleuve. Piscine et glissade d'eau, plages de sable, stationnements, pistes cyclables à sens unique dans les 2 sens. Toilettes aux 10 kilomètres. Partie du fleuve entre Île d'Orléans, le Boul. Sainte-Anne, le pont de l'île et Beaupré aménagé pour randonnée sur cette partie autorisant moteur électrique et force humaine. Vitesse moins de 10 km/h.

2024-02-07 | 13:25

Bonjour,

Rendez-vous Limoilou, un acteur de participation citoyenne, souhaite vous soumettre (sous format de visualisation avec carte) les idées ressortis chez les participants ayant pris part à notre atelier citoyen d'idéation sur le nouveau projet de réaménagement du Littoral Est.

Cordialement,

Document supplémentaire

2024-02-07 | 10:07

Un citoyen pose les deux questions suivantes:

1. Pour quelle raison les contributions citoyennes sont-elles anonymisées?
2. Quels résultats veut-on obtenir en anonymisant les contributions citoyennes?

2024-02-07 | 08:14

Je suis résidente de Maizerets. Je me désole d'avoir le fleuve si près de chez moi et de devoir aller jusqu'à l'Anse-aux-foulons pour en profiter. Le système de transport en commun pour se rendre jusqu'à là est déficient, et il n'y a même pas de station à Vélo. C'est nullement accessible pour une famille sans voiture. Je crains le débouché du Troisième Lien dans ce secteur, qui va fortement aggraver notre qualité de l'air déjà très mauvaise. Pourtant, le faire sortir ailleurs ne serait pas préférable. Je n'ai pas envie de jouer le jeu du « Pas dans ma cours ». Tous les résidents de Québec et tous les secteurs méritent une sainte qualité de l'air.

J'utilise fréquemment l'autoroute Dufferin en communauto, et franchement ce n'est pas une infrastructure nécessaire. Il n'y a pas assez de circulation pour le justifier. Aussi, le paysage est enlaidi par l'autoroute qui monte vers la Haute-Ville. Détruire ces tronçons nous permettrait de densifier davantage le secteur en hauteur et de déminéraliser.

C'est pourquoi je suis :

- Pour la transformation de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain
- Contre le troisième lien
- La 4e phase de la Promenade Dufferin dans ce secteur et l'accès gratuit au fleuve pour tous

2024-02-03 | 20:33

Le document transmis par le Club des ornithologues de Québec (COQ) se trouve dans la section document supplémentaire ci-dessous, avec des liens indiqués.

Document supplémentaire

2024-02-02 | 15:26

Il serait important de protéger et de mettre en évidence le potentiel ornithologique du littoral de la Baie de Beauport.

-Créer des aménagements encourageant l'observation ornithologique dans différents milieux, humides, marais, boisés. Les berges doivent être renaturalisées dans les meilleures conditions possibles. Des aménagements devraient être axés sur la contemplation du fleuve et de la nature environnante plutôt que sur les activités récréatives intensives.

-Transformer l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain avec l'aménagement d'un parc riverain linéaire accessible à partir de passages piétonniers à niveau (et non des passerelles) et de belvédères d'observation.

2024-01-31 | 15:53

Bonjour!

Comme de nombreux citoyens soucieux de prendre soin de l'environnement et de la biodiversité, je souhaite de tout coeur que le projet de réaménagement du littoral puisse corriger l'erreur du passé qui a détruit une bonne portion de la halte migratoire en faisant l'autoroute Dufferin à cet endroit. Ce n'est pas pour rien que le secteur s'appelait la Canardière.

J'espère que les travaux tiendront compte du statut légal d'Aire de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) de la baie de Beauport. Les ACOA comptent pour à peu près les 3/4 des aires protégées de la Ville figurant au Registre des aires protégées du Québec et du statut de Zone d'importance pour la conservation des oiseaux (ZICO des Battures de Beauport et du chenal de l'Île d'Orléans), la seule ZICO de la Ville et de plus elle a le niveau Importance internationale).

J'espère que les travaux prévus pourront permettre le réaménagement de l'écosystème qui a été grandement endommagé à l'époque.

Des documents déposés lors du BAPE à cette époque avaient déjà soulevé l'enjeu. (Si besoin ce sont des documents disponibles via le Club des Ornithologues de Québec).

J'espère que les travaux prévus tiendront compte des études scientifiques effectuées à cet endroit. La ZICO des Battures a stimulé la réalisation d'études par des ONG de conservation (ex. Desormeaux, A. et L.-M. Carrion, 2022. Étude d'avant-projet: Caractérisation de la faune aquatique de la ZICO des Battures-de-Beauport)

Merci de votre attention!

2024-01-31 | 11:08

Revoir totalement la pertinence de chaque section de l'autoroute à partir du centre-ville jusqu'au Chute Montmorency, ou à tout le moins à partir de la fin de la partie surélevée de l'autoroute. Certaines sections abandonnées pourraient reconnecter au boulevard Sainte-Anne, amenant ainsi un achalandage au secteur pouvant y favoriser le commerce. En profiter pour redonner au secteur reconnecté au boulevard Sainte-Anne pour lui redonner son nom antérieur, soit boulevard Orléans.

Pour les sections maintenues de l'autoroute, réduire le nombre de voies et toutes les transformer en boulevard urbain pour réduire définitivement la vitesse de la circulation, induisant ainsi de meilleurs

comportements des utilisateurs. En effet, dès sa construction, cette autoroute était surdimensionnée considérant qu'il n'y aura jamais de villes majeures à l'est comptant des centaines de milliers d'habitants. Renaturaliser les battures libérées des sections abandonnées de l'autoroute pour favoriser le retour de la faune et la vigueur de la végétation apte à proliférer en zone intertidale. S'assurer toutefois que les zones destinées à la vie animale et végétale ne soient pas facilement accessibles pour éviter le piétinement et la dégradation des milieux. Ces milieux devant s'observer à distance.

Prévoir de la surveillance par caméra à différents endroits pour la sécurité des utilisateurs et la protection des milieux renaturalisés. Il faut se rappeler qu'il y a certaines sections du milieu où avant la construction de l'autoroute il y avait des carcasses de voitures et des ordures disposées sauvagement. Une surveillance préviendrait la tentation.

Si des zones sont aménagées pour permettre l'accès au fleuve par la population, celles-ci devraient être délimitées pour éviter que les usagers aillent piétiner ailleurs sans considération des milieux naturels. En effet, il y a une énorme différence entre un accès occasionnel par quelques personnes et la répétition quasi quotidienne par les centaines voir des milliers de personnes.

Reconnecter concrètement le milieu humide du Domaine Maizerets au fleuve.

Revoir le positionnement de la piste cyclable pour que ses utilisateurs se sentent plus près du fleuve afin d'en apprécier les différents aspects selon les marées.

Doter le trajet d'unités sanitaires pour le besoin de tous les utilisateurs des nouveaux aménagements.

Si des zones de baignades sont aménagées, elles devraient être à même le fleuve. Pas de fausse piscine.

2024-01-31 | 09:40

Bonjour, je propose que les responsables de cet aménagement fassent des recherches auprès de villes ou régions au Canada ou à l'extérieur du pays qui se sont distingués par leur créativité à cet égard.

je propose que les scientifiques et biologistes soient impliqués et qu'ils disposent des pouvoirs nécessaires pour faire des recommandations et qu'ils soient également impliqués dans l'aménagement du littoral.

je propose que les idéateurs de ce projet consultent toute la documentation passée disponible portant sur les habitats présents sur cette portion du littoral.

je propose qu'une passerelle discrète d'une bonne longueur soit aménagée pour l'observation des oiseaux du littoral.

je propose que des nichoirs et perchoirs soient aménagés le long du littoral.

je propose qu'une étude soit menée pour évaluer la qualité de l'eau et la présence de nutriments pouvant favoriser le maintien ou la RESTAURATION des habitats et des poissons et oiseaux du littoral.

Qu'on cherche un équilibre favorisant la présence des oiseaux du littoral sur une période longue et que des suivis soient faits pour voir l'évolution.

2024-01-31 | 09:18

La valeur ornithologique historique du site

Article sur l'avifaune de Québec écrit en 1989

Le statut légal d'Aire de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) de la baie de Beauport. Les ACOA comptent pour à peu près les 3/4 des aires protégées de la Ville figurant au Registre des aires protégées du Québec.

Le statut de Zone d'importance pour la conservation des oiseaux (ZICO des Battures de Beauport et du chenal de l'Île d'Orléans), la seule ZICO de la Ville et de plus elle a le niveau Importance internationale). Au fait, les ZICOs sont en voie d'être intégrées au programme plus général des Zones clés pour la biodiversité (Key Biodiversity Areas, KBAs), et j'espère que cette ZICO sera reconnue comme KBA. La ZICO des Battures a stimulé la réalisation d'études par des ONG de conservation (ex. Desormeaux, A. et L.-M. Carrion, 2022).

Étude d'avant-projet: [https://www.obvcapitale.org/wp-content/uploads/Rapport-de-projet_version_publique-1-1.pdf]

Caractérisation de la faune aquatique de la ZICO des Battures-de-Beauport),

S.V.P. lâchez un peu vos études, vos chiffres et rendements. Prenez conscience de l'importance de la diversité de la faune et de la flore qui est importante. Ils sont vivants comme nous tous, nous ne sommes pas les maîtres de la vie!! Allez dehors pour écouter le chant des oiseaux, le bien-être qu'il nous apporte. Sortez de votre tête et écoutez avec votre coeur! Si vous pouviez faire cela ne serait-ce qu'un instant....

Document supplémentaire

2024-01-31 | 08:41

J'aimerais que les projets considèrent que cette revalorisation du littoral devra se faire dans le respect de la nature étant donné:

1) La valeur ornithologique historique du site.

o Un mémoire du Club d'ornithologie de Québec (COQ) de 1979 est accessible sur le site web du COQ

o Un article sur l'avifaune de Québec écrit en 1989 est aussi accessible sur le site du COQ

2) Le statut légal d'Aire de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) de la baie de Beauport. Les ACOA comptent pour à peu près les 3/4 des aires protégées de la Ville figurant au Registre des aires protégées du Québec.

3) Le statut de Zone d'importance pour la conservation des oiseaux (ZICO des Battures de Beauport et du chenal de l'Île d'Orléans), la seule ZICO de la Ville et de plus elle a le niveau Importance internationale). Au fait, les ZICOs sont en voie d'être intégrées au programme plus général des Zones clés pour la biodiversité (Key Biodiversity Areas, KBAs), et j'espère que cette ZICO sera reconnue comme KBA.

4) La ZICO des Battures a stimulé la réalisation d'études par des ONG de conservation (ex. Desormeaux, A. et L.-M. Carrion, 2022. Étude d'avant-projet: Caractérisation de la faune aquatique de la ZICO des Battures-de-Beauport), mais je ne sais pas dans quelle mesure c'est pris en compte par les développeurs tant industriels que touristiques. Le boulevard de la Canardière tient son nom du fait que la baie était un refuge pour les canards de plusieurs espèces. Il serait malheureux que les canards de même que plusieurs espèces d'oiseaux nichant près de Maizerets disparaissent.

Merci de considérer cette richesse importante du lieu.

2024-01-30 | 23:35

Bonjour

Chemin de la canardière, saviez-vous que ce nom n'a pas été donné par hasard ?

Je souhaite que l'on redonne les berges de la baie de Beauport à la faune ailée !

Dans un contexte de perte de la biodiversité, la restauration de ce site est un incontournable pour la région de Québec. Je suis d'avis qu'on devrait en restaurer autant que possible la valeur écologique et que les aménagements projetés soient légers et axés sur la contemplation du fleuve et de la nature environnante plutôt que sur les activités récréatives intensives. Je préconise aussi, comme le font d'autres organismes depuis quelque temps déjà, la transformation de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain avec l'aménagement d'un parc riverain linéaire accessible à partir de passages piétonniers à niveau (et non des passerelles) et de belvédères d'observation. Bien sûr, les berges doivent être renaturalisées dans les meilleures conditions possibles. Redonnez la place aux canards !

2024-01-30 | 21:38

Réappropriation et la revalorisation du littoral du Saint-Laurent phase 4, voici quelques idées:

- Prévoir une connexion directe entre le parc de la Chute-Montmorency et le littoral du fleuve avec une voie piétonne et cyclable; une telle connexion pourrait donner accès à l'embouchure de la rivière Montmorency. L'embouchure actuelle est inaccessible au public.
- Favoriser un meilleur accès au milieu humide localisé en bas de la côte Saint-Grégoire à Beauport et revégétaliser les rives de ce milieu pour en donner un aspect plus naturel. Il ne faudrait pas faire que des aménagements de type parc urbain (aire gazonnée et quelques arbres épars), mais bien conserver des rives naturelles composées sur une bonne partie du pourtour de ce milieu humide de denses zones arbustives et arborescentes.
- Prévoir des zones de pêches à la ligne.
- Prévoir le long du littoral des zones composées de végétations naturelles denses qui reproduisent des milieux naturels: pas seulement du gazon et des platebandes d'arbustes décoratifs. Renaturaliser le plus possible les rives.
- Prévoir des sites d'observations des oiseaux à quelques endroits le long du littoral. Ces sites pourraient être surélevés pour permettre une meilleure vue du fleuve. Des infrastructures pour protéger ces sites d'observations des vents d'est seraient un gros avantage pour favoriser l'observation des oiseaux.
- Des structures pour permettre la nidification des hirondelles pourraient être des aménagements fauniques d'intérêt pour favoriser le rétablissement de ces espèces en déclin. Une structure comme dans la baie de Beauport pourrait favoriser l'Hirondelle de rivage. L'Hirondelle à front blanc qui niche déjà sous le pont de l'autoroute 440, à la hauteur de la rivière Beauport, pourrait aussi faire l'objet d'aménagement en sa faveur.
- Prévoir l'interdiction de la chasse aux oiseaux migrateurs (canards) le long du littoral, du parc des Battures de Beauport jusqu'au pont de l'île d'Orléans; cette activité m'apparaît non compatible avec des gens qui viennent marcher le long du fleuve pour profiter du paysage et de la nature.

2024-01-30 | 21:25

Comment le projet a-t-il prévu de contribuer à l'atteinte de la CIBLE 2 du Cadre Mondial de la Biodiversité de Kunming, qui vise à restaurer au moins 30 % des zones d'écosystèmes terrestres, d'eaux intérieures, côtiers et marins d'ici à 2030? Serait-il envisageable d'adopter une approche de conservation et de restauration de la biodiversité qui, en plus d'améliorer la qualité de vie des citoyens, contribuerait également à la réalisation de cet objectif mondial?

La préservation du potentiel ornithologique de la Baie de Beauport revêt une importance capitale. L'intégration de mesures spécifiques pour la conservation de ce potentiel, telles que la création de zones renaturalisées, pourrait jouer un rôle crucial dans la préservation et l'amélioration de la santé des écosystèmes. Pour rendre cet environnement accessible aux citoyens tout en respectant la nature, l'ajout de points d'observation d'oiseaux et d'affiches d'interprétation pourrait être envisagé.

Il serait également pertinent pour le projet de mettre en avant l'importance de préserver le statut légal d'Aire de Concentration d'Oiseaux Aquatiques (ACOA) de la Baie de Beauport. De plus, il pourrait être bénéfique de suggérer la reconnaissance de la Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) des Battures de Beauport et du chenal de l'Île d'Orléans en tant que Key Biodiversity Area (KBA), conformément aux tendances internationales.

Enfin, il serait pertinent d'envisager des stratégies de récupération de la biodiversité perdue dans le cadre du projet, tout en permettant aux citoyens l'opportunité d'en profiter. Ces stratégies pourraient inclure des initiatives de restauration écologique et des actions visant à améliorer la connectivité écologique (ex, avec le domaine de Maizerets). En adoptant une approche holistique, le projet pourrait contribuer de manière significative à la conservation de la biodiversité tout en favorisant une coexistence harmonieuse entre les citoyens et la nature.

2024-01-30 | 17:53

Bonjour, avant de prendre une décision qui pourrait nuire à la population aviaire, merci de tenir compte de ces arguments:

La valeur ornithologique historique du site

Mémoire du COQ de 1979 ajouté récemment sur notre site web

Article sur l'avifaune de Québec écrit en 1989

Le statut légal d'Aire de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) de la baie de Beauport. Les ACOA comptent pour à peu près les 3/4 des aires protégées de la Ville figurant au Registre des aires protégées du Québec.

Le statut de Zone d'importance pour la conservation des oiseaux (ZICO des Battures de Beauport et du chenal de l'Île d'Orléans), la seule ZICO de la Ville et de plus elle a le niveau Importance internationale).

Au fait, les ZICOs sont en voie d'être intégrées au programme plus général des Zones clés pour la biodiversité (Key Biodiversity Areas, KBAs), et j'espère que cette ZICO sera reconnue comme KBA.

La ZICO des Battures a stimulé la réalisation d'études par des ONG de conservation (ex. Desormeaux, A. et L.-M. Carrion, 2022. Étude d'avant-projet: Caractérisation de la faune aquatique de la ZICO des Battures-de-Beauport), mais je ne sais pas dans quelle mesure c'est pris en compte par les développeurs tant industriels que touristiques.

2024-01-30 | 17:50

Il faut préserver la faune et la flore à tout prix. L'observation des harfangs en hiver est un patrimoine très important à conserver.

Sinon l'aménagement sera un gros gâchis irréversible.

2024-01-30 | 17:36

Il faut conserver ce site à tout prix, site que je fréquente assidûment depuis 1970, on nous en a détruit une bonne partie avec l'autoroute Dufferin-montmorency,,, donc laissez-nous ce qui reste, car c'est revenu très bon du côté ornithologie ces dernières années pas autant que le potentiel des années 1979s, mais enfin protégeons ce qui reste des gourmands projets routiers ou habitation.

2024-01-30 | 13:06

Je crois qu'il est primordial de réaménager le marais pour la faune et la flore. L'aménagement de sentiers qui se rendent au fleuve avec des points d'observation (un peu comme le sentier qui mène au fleuve, au Cap-Tourmente) pourrait offrir de beaux moments de contemplation et de détente aux citoyens, en tout respect avec les habitants du marais. Il faut à tout prix éviter les structures lourdes et bétonnées. C'est très beau ce qui a été fait à la promenade Champlain, mais les jeux d'eau, les espaces gazonnés, les terrains de soccer, etc. peuvent être créés à n'importe quel endroit dans la ville et ses banlieues. Le marais, lui, une fois qu'il aura été bétonné, enroché, aménagé pour l'humain, et l'humain seul, il sera difficile de faire marche arrière et d'espérer un retour de nos plantes rares et de nos oiseaux.

Merci d'être visionnaire et de ne pas oublier que l'humain a besoin de nature pour sa santé mentale!
Cordialement,

2024-01-30 | 11:23

Même si les aménagements de la promenade Samuel De Champlain du littoral ouest sont magistraux ,accueillants et beaux, je souhaite pour la partie est, un projet plus léger, plus humain plus simple. D'abord aménager plusieurs accès piétonniers, construire des sentiers en bois le long de la rive du fleuve agrémenté de belvédères d'observation , de zones de repos.

Des endroits accueillants pour les pêcheurs du dimanche seraient un atout apprécié.

Plantation d'arbustes , de fleurs adaptées aux grands vents!

La piste cyclable devrait être suffisamment éloignée de la zone piétonnière pour conserver le caractère de tranquillité.

Bien entendu, une reconversion de l'autoroute s'impose de manière à redonner le fleuve aux citoyens.

2024-01-29 | 21:37

La phase 4 est serait très apprécié.

On voit bien les bénéfices que la promenade de Champlain a déjà sur la portion existante, il est temps de faire la portion Limoilou/Beauport. Le principal obstacle, il faut un changement de l'autoroute en boulevard urbain pour permettre des accès pour les différents types de déplacements et plus d'accès. Merci

2024-01-28 | 13:50

Je souhaite vous appuyer dans votre démarche.

J'habite le sud de Beauport, je vais souvent sur la petite pointe où l'entrée du boul. des chutes de l'autoroute. Je trouve terrible de devoir traverser une entrée d'autoroute pour me rendre au fleuve pourtant à quelques coins de rue de ma maison. On aime beaucoup y aller avec nos enfants et pourtant c'est si peu accessible. Je n'imagine pas si ça l'était !

Concernant la Baie de Beauport, la dernière fois que nous y sommes allés, nous avons été choqués par l'inaccessibilité à pied ! Des clôtures partout, il faut faire le grand tour. Nous habitons à 30 min à pied, on avait le goût de prendre une marche santé. Seigneur ! On a regretté. Même en provenance de Limoilou la marche n'est pas intéressante, il faut marcher sur un énorme boulevard. Ça ne fait pas de sens qu'un lieu « naturel » style plage soit si peu accessible.

À pied, de Beauport, nous avons pris la piste cyclable, mais ça demeure très long inutilement et peu aidant, car la piste cyclable n'est pas pour les piétons !

Une fois sur place, fouille complète de nos sacs d'un coup qu'on aurait amené de l'alcool. Ce qui crée une énorme file d'attente inutile (on était sur semaine, avec nos enfants, il était 10h am, on n'avait pas d'alcool). Bref on a attendu 30 min pour entrer, en plus de payer même si on était à pied (jadis c'était gratuit !). Le montant payé n'est pas énorme, mais je ne me l'explique pas. Payé pour avoir accès aux jeux d'eau de la ville ? La plage de la ville ? Et des toilettes ? Ça me semble tous des services qui pourraient pourtant être gratuits.

Je trouve la baie de Beauport de moins en moins familiale. Pour cette raison l'été passé je n'y suis pas allée et j'ai préféré me rendre à la piscine plage Champlain qui est pourtant beaucoup plus loin et qui m'oblige à prendre mon véhicule. Bref, je suis pour le fleuve accessible à Beauport, et une baie de Beauport qui donne goût à tous d'y aller, à pied comme à vélo, pas juste pour les autos. Merci

2024-01-28 | 10:26

Pour un boulevard humain

Comme citoyen de Maizerets, c'est à partir de ce que j'y vis, que j'aime, que je n'aime pas et de ce que je déteste, que je donne mon avis dans le cadre de la consultation pour la Phase 4 de la Promenade Samuel-de-Champlain.

Vivre dans Maizerets, c'est vivre dans un trop petit havre de nature que constituent le domaine et l'arboretum, tout près du fleuve et d'une belle plage difficilement accessibles. C'est vivre dans un quartier à échelle humaine où, du moins au sens figuré, on respire bien, où les logements sont moins chers.

Vivre dans Maizerets, c'est souffrir de la pollution atmosphérique liée à la proximité du Port, de l'usine Anglo et de l'incinérateur, ainsi que de la pollution de l'air, sonore et visuelle de l'autoroute Dufferin-Montmorency,

La transformation de l'entièreté de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain est l'élément central de la Phase 4. Elle est essentielle pour retirer à l'automobile sa place dominante sur ce corridor. Elle permettra de renaturer une partie des berges et des battures et de prévoir des accès sécuritaires. La réduction de l'emprise des voies ferrées dans le secteur est aussi impérative.

Il faut prévoir, dès la conception de la Phase 4, une place importante pour que le transport en commun donne un accès privilégié au secteur réaménagé. On le voit avec la Phase 3, l'accès cycliste y est super, celui en auto est saturé alors que celui en bus est famélique.

Dans Maizerets, bon nombre d'immeubles à logements sont en mauvais état. Soutenir leur acquisition par des OBNL ou une société municipale permettrait d'améliorer leur état et de maintenir leur abordabilité. L'amélioration de la qualité de vie que doit amener la transformation de l'autoroute en boulevard urbain afin de profiter à tout le monde.

La transformation de l'autoroute en boulevard urbain représentera des travaux importants, ils doivent être bien pensés et s'enclencher sans délai indu. Des travaux temporaires et des mesures sont à prévoir pour donner le ton, notamment :

La réduction de la vitesse à 70 km/h sur l'ensemble de l'autoroute Dufferin-Montmorency;

Des moyens pour permettre l'accès à la Plage par d'Estimauville, telle une passerelle surplombant les rails;

Le marquage sur Henri Bourassa d'une voie protégée pour les transports actifs, six mois par année, cela du viaduc de la 440 jusqu'aux berges;

La desserte de la plage de Beauport par le RTC, via une prolongation six mois par an d'une ligne telle la 52

2024-01-27 | 18:50

Il serait bien d'y avoir une plage, avec des hamacs pour y relaxer

2024-01-27 | 15:18

Un aménagement simple (pas de fontaine ,pas de tralala !)

Trottoirs en bois sillonnant les courbes du fleuve.

Aménagement d'aire de pique-nique et bancs de contemplation avec parasol (solide)

Cabanes de pêcheurs

Augmenter les aires de plantations afin de favoriser l'écoulement

Favoriser les piétons

Balançoires faces au fleuve (pour adulte et enfant)

Aménagement paysager de plante aquatique

Fontaine d'eau potable

Interprétation de la faune et flore

Boulevard urbain naturellement

barques de promenade

2024-01-27 | 11:12

Il est souhaitable qu'un des critères de décision relatifs au projet soit la sécurité et l'accessibilité à pied à plusieurs endroits afin que les résidents à proximité puissent bénéficier de ce projet. La piste cyclable pourrait être déplacée en bordure du fleuve. Le lien autoroutier offre actuellement de la fluidité lors des déplacements et un réaménagement de ce lien va nécessiter la prise en compte du niveau de service offert actuellement à la population.

2024-01-27 | 08:34

Bonjour,

Je considère qu'il est extrêmement important de restaurer et préserver l'écosystème de la Baie de Beauport. Le littoral de la baie de Beauport constitue un milieu écologique d'exception, riche en oiseaux de toutes espèces, tant aquatiques que terrestres. Il m'appert essentiel de préserver cet habitat. Il convient de n'envisager que des aménagements qui donneront accès pour l'observation de ces espèces tout en préservant le milieu de toute agression pouvant avoir un incident sur la qualité de l'habitat. Merci de respecter ces différentes espèces et ce milieu naturel qui nous est si cher et de nous aider à le faire découvrir à l'ensemble des citoyennes et citoyens de Québec.

2024-01-27 | 00:01

Bonjour,

La phase 4 devrait être une occasion unique de redonner aux battures de Beauport la chance d'être un milieu favorisant la biodiversité. Ce serait un excellent endroit pour les oiseaux migrateurs, par exemple. Nous pourrions également en profiter pour transformer l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain et améliorer l'accès des citoyens au Fleuve. Merci et bonne journée,

2024-01-26 | 14:54

Bonjour,

Comme le site est un site où les ornithologues observent régulièrement la faune ailée, est-ce que dans l'aménagement futur, cette réalité a été considérée ?

2024-01-26 | 14:18

Bonjour,

La réhabilitation de ce secteur est plus que bienvenue, principalement pour corriger certaines erreurs du passé lorsque l'accès aux berges du fleuve a été coupé pour prioriser le transport routier et la circulation automobile. Ce développement à l'époque avait amené la destruction de plusieurs milieux humides importants.

La perspective de redonner accès au fleuve dans le cadre du prolongement de la Promenade Samuel-De Champlain doit prendre en considération l'importance historique et actuelle de ce secteur pour la biodiversité.

Il apparaît donc prioritaire de restaurer autant que possible la valeur écologique de ce secteur. Par conséquent, les aménagements projetés devraient être légers et axés sur la contemplation du fleuve et de la nature environnante plutôt que sur les activités récréatives intensives. Dans cet esprit, il apparaît incontournable de transformer l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain et de prévoir l'aménagement d'un parc riverain linéaire accessible à partir de passages piétonniers à niveau et non de passerelles. Bien sûr, les berges doivent être renaturalisées dans les meilleures conditions possibles. Il s'agit notamment d'un secteur de première importance pour la faune ailée. Merci

2024-01-26 | 11:31

On devrait en restaurer autant que possible la valeur écologique et que les aménagements projetés soient légers et axés sur la contemplation du fleuve et de la nature environnante plutôt que sur les activités récréatives intensives.

J'aimerais des projets en lien avec la protection de la faune ailée.

2024-01-26 | 10:40

Comme membre du COQ (Club ornithologique de Québec), et amant de la faune et flore, j'ose espérer que le boulevard, ou présentement l'autoroute Dufferin-Montmorency, sera réaménagé de façon à respecter davantage les animaux et les plantes qui y vivent ou même pourraient y vivre mieux.

Les aménagements du boulevard Champlain, sont beaux pour les promenades des humains qui veulent admirer le fleuve, mais ça manque de nature; exemple, il y avait des parties en friche, avec plein de fleurs sauvages, et tout a disparue, c'était magnifique tout ce que nous pouvions y observer. Les grosses roches sur la rive du fleuve ne favorisent pas grande faune et flore non plus. Pas de petits boisés non plus.

Gaétan Lord du COQ a écrit ceci, qui exprime exactement ce que je souhaite aussi:

Le COQ, qui s'est déjà exprimé dans le cadre du réaménagement projeté de ce secteur, est d'avis qu'on devrait en restaurer autant que possible la valeur écologique et que les aménagements projetés soient légers et axés sur la contemplation du fleuve et de la nature environnante plutôt que sur les activités récréatives intensives. Le COQ préconise aussi, comme le font d'autres organismes depuis quelque temps déjà, la transformation de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain avec l'aménagement d'un parc riverain linéaire accessible à partir de passages piétonniers à niveau (et non des passerelles) et de belvédères d'observation. Bien sûr, les berges doivent être renaturalisées dans les meilleures conditions possibles.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à mes idées.

2024-01-25 | 14:30

Je me réjouis de savoir qu'un projet de réaménagement du littoral de la baie de Beauport est en phase de conception. Néanmoins, j'aimerais porter à votre attention quelques suggestions à prendre en considération dans ce projet:

- Transformer l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain afin d'apaiser la circulation routière et de diminuer la pollution sonore.
- Aménager un parc riverain entre le boulevard et le fleuve, accessible à partir de passages à faible empreinte (piétonniers ou cyclistes)
- Prévoir divers belvédères ou sites favorisant la contemplation et l'observation.
- Favoriser la renaturalisation maximale des berges afin de restaurer la valeur écologique de ce lieu unique, au confluent de plusieurs cours d'eau: rivière Saint-Charles, ruisseau du Moulin, rivière Beauport, rivière Montmorency et Fleuve St-Laurent.

-Permettre le retour ou la préservation de boisés, de friches, milieux humides, etc.
Merci de considérer le point de vue des citoyens

2024-01-25 | 14:15

Concernant le projet de réaménagement du littoral de la baie de Beauport, je suis tout à fait d'accord avec l'intervention ci-bas. La baie de Beauport est une ZICO (Zone importante de conservation des oiseaux) et le réaménagement doit prioriser la protection des berges, l'interprétation du milieu sans structure lourde comme sur le boulevard Champlain. Piste cyclable, aire de contemplation de la nature, etc.

On peut d'ores et déjà supposer que plusieurs idées ressembleront à ce qui est déjà aménagé le long du boulevard Champlain, plus à l'ouest, soit des structures souvent assez lourdes (bâtiments, piscine, jeux d'eau, trottoirs, espaces gazonnés, surfaces bétonnées, etc.) axées sur la fréquentation humaine et qui ne font pas beaucoup de place, finalement, aux aménagements favorables à la faune, particulièrement aux oiseaux (boisés, marais, friches, notamment). Il faut savoir qu'en plus de son immense potentiel récréatif, le littoral de la baie de Beauport constitue un milieu écologique d'exception riche en oiseaux de toutes espèces, tant aquatiques que terrestres, et ce, malgré la destruction d'une grande partie de l'habitat au fil des années. Le COQ, qui s'est déjà exprimé dans le cadre du réaménagement projeté de ce secteur, est d'avis qu'on devrait en restaurer autant que possible la valeur écologique et que les aménagements projetés soient légers et axés sur la contemplation du fleuve et de la nature environnante plutôt que sur les activités récréatives intensives. Le COQ préconise aussi, comme le font d'autres organismes depuis quelque temps déjà, la transformation de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain avec l'aménagement d'un parc riverain linéaire accessible à partir de passages piétonniers à niveau (et non des passerelles) et de belvédères d'observation. Bien sûr, les berges doivent être renaturalisées dans les meilleures conditions possibles.

Mais peut-être avez-vous d'autres idées pour ce secteur, notamment en lien avec la protection de la faune ailée. Nous vous invitons à les exprimer afin d'enrichir la réflexion et, souhaitons-le, aider les participants au concours d'idéation à tenir compte davantage du volet écologique dans l'élaboration de leurs projets.

2024-01-25 | 13:51

L'actuelle Promenade Samuel de Champlain s'échelonne du Pont de Québec à la côte Gilmour sur une distance de 6,8 km. Elle a été réalisée en trois phases distinctes, la première complétée en 2008 et la dernière, quinze ans plus tard, en 2023, au coût total de presque 300 millions de dollars (CAN). Il s'agit d'une infrastructure surélevée reposant sur un enrochement massif, dominant le fleuve mais n'y donnant pratiquement jamais accès. Sur 6,8 kilomètres, on ne compte guère que trois accès au fleuve Saint-Laurent : le petit escalier près du quai des Cageux (Phase I), celui, aux marches cyclopéennes, près de la piscine aménagée lors de la Phase III et le sentier au fond du parc de la station de la Voile, près de la Marina.

Si les trois phases ouest de la Promenade Samuel de Champlain ont redonné à la population une vue sur le fleuve, elles ont échoué à redonner aux citoyens l'accès au fleuve Saint-Laurent et à ses multiples usages.

Au contraire, les aménagements semblent avoir été conçus en grande partie dans le but d'empêcher le contact avec l'eau du fleuve et les usages qu'on pourrait en faire.

Au moment où s'est fait la conception des Phases I, II et III, la baignade dans le fleuve à la hauteur de Québec était partout interdite et rien ne semblait vouloir indiquer que cette situation allait changer.

Toutefois, diverses interventions du gouvernement du Québec et de la Ville de Québec sont venues changer la donne. Ainsi, la prémisse ayant guidé l'aménagement des Phases I, II et III – la présumée irrémédiable dégradation du Saint-Laurent commandant d'empêcher le contact entre la population et l'eau du fleuve – doit être abandonnée pour la Phase IV du projet.

L'amélioration spectaculaire de la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent, le retour de la baignade et du bar rayé à la hauteur de Québec – précisément là où se réalisera la Phase IV –, l'importance du secteur pour la faune ailée – jusqu'à 2% de la population mondiale de grandes Oies des neiges y font escale – et la présence dans ce secteur de trois rivières et d'une vaste plage, aménagées et assidûment fréquentées par la population, font en sorte qu'au contraire, la Phase IV doit impérativement être conçue de façon à donner accès et usages de l'eau, bref à véritablement « Redonner le fleuve aux Québécois. »

Document supplémentaire

2024-01-25 | 13:27

Bonjour,

Je crois fermement qu'il faut aménager le site de façon à ne pas nuire à la faune, de la protéger et surtout de l'aider.

Ce pourrait être d'introduire des arbres et arbustes qui servent d'abris et de garde-manger.

Aussi, il serait important de redonner accès au fleuve avec une rampe de mise à l'eau pour kayak gratuite.

2024-01-25 | 11:35

On trouvera ci-attaché un discours fondamental ayant pour titre : « La consultation publique, un rôle-clé dans le réaménagement du Vieux-Port de Montréal. » L'auteur, Pierre Émond, était à l'époque vice-président et directeur général de la Société fédérale du Vieux-Port de Montréal.

Ce discours fut prononcé à l'occasion de la 4e Conférence internationale Villes et Ports (AIVP), tenue à Montréal en octobre 1993. Elle fut organisée par le Secrétariat à la mise en valeur du Saint-Laurent (Gouvernement du Québec). Le siège social de l'AIVP est situé dans la ville du Havre, en Normandie.

Ce texte est soumis à l'attention particulière du ministre Jonatan Julien par Léonce Naud, géographe à Québec. Ce dernier fut Conseiller principal au Secrétariat à la mise en valeur du Saint-Laurent de 1982 à 1997). Il fut l'organisateur de cette 4e conférence internationale Villes et Ports tenue à Montréal en 1993. (Contribution soumise le 25 janvier 2024 à 11:30 A.M.)

Ce témoignage documenté et irréfutable d'un haut fonctionnaire fédéral doit être lu avec attention et longuement médité par quiconque s'intéresse aux consultations publiques en général ainsi qu'à l'actuel sondage d'opinion au sujet d'une autre phase de la Promenade Samuel de Champlain.

Ci-après quelques commentaires suite aux consultations publiques ayant précédé le réaménagement de l'actuel Vieux-Port de Montréal.

Selon Pierre Laurin, à l'époque vice-président d'Alcan et co-président du Comité consultatif sur le Vieux-Port de Montréal, l'exercice de consultation avait « suscité des idées, inventives, uniques, qui correspondent mieux aux besoins des citoyens que tout rapport de spécialistes. » Sceptique avant le début des audiences, Pierre Laurin vit ensuite « une richesse inestimable dans les 80 mémoires soumis. » (Marc Favreau, La Presse, 5 octobre 1985).

Selon l'éditorialiste Alain Dubuc : « La consultation réserve parfois d'étranges surprises à ceux qui osent l'entreprendre. Par exemple, dans le cas présent, elle nous amène à croire que les désirs de la population peuvent être radicalement opposés aux projets proposés par les bureaux d'analyses privés. » (La Presse, 27 novembre 1985).

Lien vers le Rapport final de la consultation publique tenue à Montréal :

https://www.oldportofmontreal.com/sites/default/files/inline-files/principes_consultation_1985_%28documents_soumis_par_phyllis_lambert_a_la_consultation_ocpm_vieux-port%29_final-s_0.pdf

Document supplémentaire

Document supplémentaire

2024-01-25 | 10:55

Le littoral de la baie de Beauport est un milieu écologique exceptionnel qui abrite de nombreuses espèces d'oiseaux. La restauration de la valeur écologique du territoire pourrait attirer tous les amateurs de nature. Les aménagements devraient être légers et axés sur la contemplation du fleuve et de la nature environnante plutôt que sur les activités récréatives intensives. De nombreux organismes bien informés préconisent la transformation de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain avec l'aménagement d'un parc riverain linéaire accessible à partir de passages piétonniers à niveau (et non des passerelles) et de belvédères d'observation. J'approuve entièrement ces propositions. Et bien sûr, les berges doivent être renaturalisées dans les meilleures conditions possibles.

N'oubliez pas que la population vieillissante a aussi besoin de pouvoir faire des activités extérieures pour rester en santé et l'observation des oiseaux et les promenades dans la nature sont d'excellentes activités à cet égard.

2024-01-25 | 10:40

Bonjour en ce qui concerne L, aménagement du Littoral Est entre le secteur d' Estimaerville , il s'agit du Concours Idées pour la phase 4 de la promenade Samuel -de Champlain voici mon idée : conserver le site de la Redoute du Marquis de Montcalm qui semble disparu depuis la construction d'un édifice

2024-01-25 | 09:43

Il est important de protéger la faune et la flore du secteur dans le respect de la nature. Il faut aussi donner priorité aux habitants du secteur ainsi que les piétons, cyclistes et personnes âgées (la population est vieillissante). Le projet doit prévoir de réduire la vitesse des véhicules (automobiles ou vélos électriques), éviter les grands espaces asphaltés qui créent des îlots de chaleur et ne pas encourager la pratique de certains loisirs telle la motomarine.

2024-01-25 | 08:38

Vivre en ville comme à Québec ne nous permet pas d'accéder facilement à la nature avec ses paysages, sa faune et sa flore à moins d'avoir un chalet en campagne ou de se déplacer avec un véhicule dans Charlevoix, au Lac-Beauport, etc. La population vivant le long du littoral du fleuve Saint-Laurent de classe moyenne et même pauvre dans ce secteur a tout aussi besoin des bienfaits de se retrouver dans la nature. Les aménagements proposés par le COQ reflètent les besoins à combler pour cette population et même pour les mieux nantis. Nous n'aurons jamais assez de cette belle nature. Elle fait partie de nous. Nous pouvons nous amuser dans des lieux plus déserts, mais au détriment de notre santé mentale avec une répercussion sur notre physique. Notre environnement nous influence, mal compris nous conduit vers des projets avec des objectifs non atteints.

Des sentiers nous permettant de marcher sur de longues distances dans la nature ne coûtent rien à la population en plus d'être un exercice très sain pour l'être humain. Pourquoi toujours détruire... ce besoin insatiable chez nos exécutants. Nous pensons beaucoup à nos enfants, pourquoi ne pas en faire autant pour notre faune et notre flore. Ce sont également nos enfants.

Je vous souhaite toute la lucidité possible afin d'atteindre l'objectif d'une meilleure vie à l'ensemble de la population avec la préservation de notre environnement. La réflexion du COQ à ce sujet est sensée, très sage et à considérer sérieusement.

2024-01-25 | 08:37

Je suis à l'aise avec l'idée d'un concept similaire à la promenade Champlain (boulevard urbain) mais je préfère un concept léger, plus « zen » que des piscines, des pavillons et autres structures lourdes. Dans le cas où un boulevard urbain serait rejeté, car redondant avec le boulevard Sainte-Anne, en faveur du maintien d'une autoroute, une solution de rechange serait de maintenir juste la voie rapide Nord et installer des feux rouges/verts autorisant 3 voies direction Ouest + 1 voie Est le matin, et l'inverse à l'heure de pointe de l'après-midi, un peu comme sur les ponts. La voie sud de l'autoroute pourrait alors devenir un parc linéaire.

2024-01-25 | 08:27

J'espère que le ou les concepts retenus préserveront les battures de Beauport et le caractère plus naturel et sauvage des abords du fleuve à l'est du Domaine de Maizerets. Il ne faudrait pas que cela mène à la construction de 'beach clubs' et de marinas additionnelles. Tout effort pour améliorer la circulation active à pied et à vélo de façon sécuritaire c'est-à-dire sans interagir avec la circulation automobile serait grandement apprécié.

2024-01-24 | 21:16

Bonjour,

Je souhaite que l'aménagement du site privilégie la restauration des écosystèmes et des habitats fauniques de qualité et que les aménagements récréatifs soient légers pour permettre une immersion dans un site

plus naturel et favorable à la faune et la flore que ne l'est l'actuelle promenade Champlain. Bien que cette dernière soit agréable, elle laisse peu de place à la nature.

2024-01-24 | 20:36

Berges revitalisées SVP pour la faune, particulièrement les oiseaux, et les humains contemplatifs et régénérés de calme.

2024-01-24 | 20:29

En tant que citoyen de la ville de Québec, je m'oppose très fortement à l'idée que cette section du littoral devrait être aménagée de manière axée principalement sur la fréquentation humaine: impliquant des activités récréatives intensives et polluantes. Les écosystèmes littoraux sont parmi les plus menacés sur terre, et dans la crise actuelle du déclin de la biodiversité, nous ne pouvons pas nous permettre de détruire davantage ces habitats. Ce milieu abrite notamment une faune ornithologique diverse et sensible, et je ne suis pas le seul citoyen à croire qu'il serait beaucoup plus intéressant de mettre en valeur la faune et la flore indigène, proposant un parcours éducatif et naturel, plutôt qu'un endroit de récréation anthropocentrique et égoïste. La flore indigène devrait être préservée autant que possible, car de nombreuses études démontrent l'effet négatif des pelouses de gazon sur la biodiversité. Mettre en valeur le patrimoine naturel du site permettrait d'éduquer davantage les gens au sujet du monde qui les entoure et aurait des impacts positifs sur la santé (la présence d'oiseaux, notamment, est prouvée d'avoir un effet positif sur la santé mentale) tout en étant avantageux pour l'environnement. Des installations sur le site pourraient également inciter les visiteurs à participer à la science citoyenne (un exemple étant la plateforme iNaturalist), permettant d'effectuer un suivi des populations de faune et de flore tout en proposant une activité ludique aux gens. De la part de nombreuses sociétés, dont le Club des Ornithologues du Québec et l'Association des Entomologistes Amateurs du Québec, je vous prie de prendre la décision juste, et en tant que membre d'une plus jeune génération, de penser à l'avenir et au Québec que vous souhaitez laisser à vos descendants.

2024-01-24 | 10:58

Bonjour, à qui de droit. Quelques mots pour exprimer certaines proposition et solution pour le réaménagement du secteur du littoral des berges du Saint-Laurent je suis résident du secteur boul. montmorency et boul. de la ronde je demeure au 2e étage je vois et entend le bruit de l'autoroute et la gare du triage et en surplus les grues des déchargements des minerais du port (SÉCURITÉ) 1-la vitesse des sorties et entrées de la haute ville sont un certain défoilement, car la vitesse est de mise pour certains alors pour la descente de Dufferin;; la commence la vitesse qui tout le long du trajet vers (île d'Orléans ce qui amène la dangerosité pour la sortie qui a été malheureusement le résultat qu'on connaît 2- il est certain que l'ajout d'un radar a fait ralentir certains usagers il serait peut-être de mise pour une sécurité accrue augmenter des systèmes de flèches clignotants qui indiquent de garder les voies pour ceux qui ont à rester à droite après le détournement, car c'est à cet endroit que se floue pour prendre la voie de gauche pour la sortie des usagers du coin 3- A(AMÉNAGEMENT) sur le terrain du white birch ont retiré les 3 réservoirs;; bravo

maintenant serait-il possible de rajouter des arbres avec illumination de couleur ce qui à mon avis serait un(atout) pour rehausser la valeur de l'entrée et sortie de la haute ville un préambule notable pour le commencement du réaménagement des projets futurs du littoral. Je n'ai pas de recommandation pour le réaménagement, car les esquisses que j'ai vues ont mon respect des professionnels expert en la matière. Merci de m'avoir lue.

2024-01-24 | 09:19

Ce projet devrait se poursuivre plus à l'ouest, jusqu'à Henri Bourassa, afin de faire profiter à la population vulnérable de Limoilou d'un accès direct au plus grand plan d'eau de la région. Cela nécessiterait, entre autres, qu'une portion de la voie de triage du CN soit réaménagée. Ce serait un beau legs à la population (pour le CN) et ça désenclaverait le secteur et l'accès la plage.

Commentaires et désirs en vrac:

Accès gratuit pour tous à la Baie de Beauport

Accès multiples (à marée haute et basse) pour de petites embarcations (canot, kayak, paddle) tout le long du littoral, à des endroits stratégiques. Possibilité de naviguer facilement (à marée haute) du fleuve au parc Maizerets

Accès public gratuit à de belles plages (du style Baie Beauport ou plage Brown) entre d'Estimauville et la chute

Le boul. d'Estimauville devrait aboutir directement, sans entrave, au fleuve et à la Baie de Beauport

Dufferin devrait devenir un boulevard urbain (du type Champlain à la hauteur du Strom).

Ce devrait être possible d'emprunter la piste cyclable, à l'abri du vent et de la circulation, au bord d'un boulevard urbain protégé, du parc Maizerets à la chute: en vélo l'été, en ski de fond (pistes entretenues et tracées, comme au bord de la Saint-Charles) l'hiver

Notes sur la végétalisation

Compte tenu de la piètre qualité de l'air du secteur, le site du dépôt à neige devrait être utilisé comme lieu d'expérimentation pour une forêt urbaine filtrante, dense et aménagée en fonction de sa capacité de »trame verte »

On devrait prévoir et aménager un corridor de biodiversité qui relierait le parc Maizerets (et la future forêt dense) au parc de la rivière Beauport

2024-01-24 | 08:37

J'aimerais que dans ce projet il y ait des descentes pour accéder aux berges et pouvoir y faire du kayak. J'y vois des sculptures faites par des artistes de Québec, qui s'intégrerait au décor naturel de cette promenade.

2024-01-24 | 02:56

Le réaménagement du Littoral= lieu de rencontre intergénérationnel.

Site accessible jour et nuit 4 saisons les gens travaillant de nuit doivent pouvoir pratiquer des activités extérieures.

Quand tu travailles de nuit tas l'impression de ne pas avoir de vie c'est difficile trouver activités pendant tes congés tout est fermé.

Fontaines naturelles, éclairage festif, jeux d'eau et de lumières c'est gagnant.

En tant que femme seule, je ne vais pas en sentier le soir, car trop peu éclairé (rivière Saint-Charles=sans abris et consommateurs, drogue.)

Les aménagements doivent être mieux éclairés et sécuritaires (caméra sécurité centralisée pour tous les parcs)

Une portion du trajet accessible en hiver, l'entraînement en salle c'est déprimant.

Arbres très hauts le long des berges. Aménager plusieurs quais de pêche.

Mobilier en grande quantité en aluminium léger et facile d'entretien.

Dans les parcs il n'y a jamais de places pour s'asseoir quand y fait beau, en installer plus, car les familles aiment pic niquer.

les amis apprécient se retrouver et jouer au Backgammon ou pétanque

Lier les installations à une plateforme de réservation permet d'accroître l'accessibilité garantir l'accès à tout le monde et mieux répartir les périodes de fréquentation (réserver la table ou le stationnement pour 2 ou 3 heures max évite les bouchons de circulation. La plateforme a l'avantage d'éviter que les gens se déplacent inutilement pour aller à la piscine alors qu'il n'y a plus de place de stationnement. Mieux gérer l'accès (200 personnes à l'heure) permet aux usagers une plus grande et pleine jouissance des installations.

Aménager beaux espaces couverts pour jeux de société avec éclairage direct afin qu'on puisse profiter le soir.

Systèmes de caméras de surveillance pour conserver un usage approprié des lieux.

Pour avoir voyagé cuba Europe Venezuela j'aime voir les gens jouer aux dominos et échecs, moments hors du temps ou il fait bon de vivre.

Location grands casiers (y mettre poussette manteaux glacière ou autre)

Toilettes chauffées et abreuvoir à plusieurs endroits sur le trajet accessibles aux handicapés.

Location de matériel (canot pédalo vélo)

Incorporation d'espèces variées et rares (grenouilles insectes oiseaux poissons canards belettes)

Possibilité pour les groupes de réserver les espaces (cours de yoga ou autres)

Possibilité de former des groupes de jeu via la plateforme (pétanque échec dominos backgammon, faciliter les maillages.

2024-01-23 | 15:21

Pourquoi voulez-vous détruire la seule autoroute qui est presque parfaite a Québec beaucoup plus fluide que Capitale peu importe le sens? En plus elle est en parfaite état pas de nid de poules ou de patch a n'en plus finir comme les autres... Je crois que c'est un projet ridicule qui concerne seulement le buzz touristique puisque même les promenade Champlain son devenu un calvert depuis les nouvelles limite de vitesse ... Avant c'était un raccourcit a la sorti du pont maintenant c'est un trap a ticket remplis de radar mobile et de lumière mal synchroniser. 200% Contre!!!

2024-01-22 | 20:50

La piste cyclable qui longe le secteur a bien besoin de rafraîchissement. Il serait pertinent de faire des liens avec la baie.

Par contre, je suis contre le projet de modification du boulevard Dufferin-Montmorency. Ce boulevard est essentiel.

2024-01-22 | 08:56

Transformer l'autoroute en boulevard urbain. Favoriser le vélo et les piétons. Redonner accès aux berges du fleuve. Faire plusieurs points d'accès cycliste et piétons des quartiers environnants. Reverdir. Prévoir des aires de pique-nique et des toilettes publiques et des points d'eau. Supports à vélo. Aménager un pavillon de services avec un café et une terrasse. Décontaminer les anciens terrains industriels adjacents, dont un, pour faire un parc et d'autres pour des logements sociaux. On ne veut pas d'autres usines ni pollution, on n'est pas la poubelle de la ville.

2024-01-21 | 18:27

Pour ma part, j'aimerais beaucoup que l'accès à la Baie de Beauport à vélo soit facilité et que le corridor cyclable soit déplacé afin qu'il longe le fleuve. Considérant tous les projets qui ont vu le jour entre le Vieux-Québec et le secteur des ponts, il est primordial que l'accès au fleuve soit redonné également dans la Phase 4 et que les idées de la population soient vraiment mises de l'avant et prises en compte. Un grand merci !

2024-01-21 | 17:22

Je suis contre la modification de Dufferin en boulevard urbain. Je l'utilise chaque semaine pour aller travailler et c'est une nécessité.

2024-01-21 | 17:20

Je souhaite ardemment que les aménagements réalisés soient facilement accessibles pour les piétons, cyclistes, résidents des quartiers à proximité et utilisateurs des transports en commun.

J'espère que des stationnements pour vélos, nombreux et de qualité, seront présents sur ou à proximité immédiate du site.

L'autoroute Dufferin-Montmorency est une absurdité et une plaie affreuse dans le secteur. J'aimerais qu'elle disparaisse ou soit, a minima, transformée en boulevard urbain végétalisé. La configuration de ce dernier doit être planifiée de telle sorte qu'il soit physiquement impossible d'excéder les limites de vitesse (avancées de trottoir, courbes, bosses de ralentissement, etc).

Les battures méritent de retrouver leur superficie d'antan. Les travaux doivent être planifiés pour diminuer au maximum les impacts négatifs sur la faune riveraine et aquatique.

Merci de prendre ces demandes en considération.

2024-01-20 | 23:47

L'aménagement du littoral Est doit se faire dans le respect complet de l'environnement et avec l'objectif premier de préserver les habitats naturels de la faune locale. Une grande partie de ce secteur est une Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) et il est primordial de tout mettre en œuvre pour éviter de nuire aux espèces d'oiseaux qui le fréquentent, notamment les magnifiques oies des neiges qui constituent une richesse inestimable.

Je lis avec effroi certaines propositions citoyennes, comme de faire du kayak dans l'Étang de la Côte (qui fait pourtant partie de la ZICO!), d'installer un spa flottant, ou même d'aménager une scène de spectacle ou une descente de bateaux à moteur.

Ce qu'il faut plutôt, c'est ARRÊTER TOUT IMPACT NUISIBLE DE L'ACTIVITÉ HUMAINE sur la faune et la flore du littoral. Évitions les idées du genre piscine, stationnement en bordure du fleuve, food trucks ou toutes les autres idées du même type qui seraient aussi dommageable pour l'environnement que ne l'a été la construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency à l'époque. Ne répétons pas les erreurs du passé! Faut-il permettre l'accès au fleuve à la population? Absolument. Mais il faut le faire dans le respect des espaces naturels et des espèces animales et végétales qui y vivent. Le fleuve n'appartient pas aux humains.

2024-01-20 | 09:30

Bonjour,

Je suis résidente de l'Écoquartier d'Estimauville depuis bientôt 4 ans. Nous sommes une famille de 4. Je travaille au centre-ville de Québec.

Voici mon témoignage de résidente citoyenne, heureuse de contribuer à cette réflexion et optimiste de voir ce milieu de vie hétérogène poursuivre son développement.1. Accès au fleuve

Déjà, par la piste cyclable, il nous est possible d'accéder aux berges. L'élargissement de la piste, ou la création d'un accès pédestre, avec passerelle surplombant l'autoroute Dufferin-Montmorency, créerait un formidable lien. Des accès via le Domaine de Maizeret seraient aussi requis. L'accès gratuit aux résidents serait une avancée fort pertinente.2. L'autoroute

La transformation de cette portion de l'autoroute entre Des Capucins et Mgr-de-Laval améliorerait l'environnement sonore et faciliterait l'accès au fleuve.3. Réaménagement du Boul. Ste-Anne : à la hauteur du Domaine de Maizeret, ce boulevard est beaucoup trop large, et l'accès piétonnier est très restreint.

L'ajout de stations À vélo (RTC) serait très attractif.4. Espaces de loisirs

Le parc des Gazouillis est très fréquenté, l'Écoquartier d'Estimauville accueille beaucoup de familles. Un espace « jeux d'eau », soit au nouvel espace des Goglus ou dans un nouveau lieu à proximité, serait idéal.5.

Le stationnement

Malgré la volonté de réduire le nombre de voitures dans le secteur Écoquartier, la densification ajoute une pression. Des partenariats de la ville de Québec avec la CNESST et le gouvernement fédéral, qui ont des stationnements souterrains ou étagés déjà construits à proximité, pourrait régler une partie de la question. Laissez-passer résidents ? Stationnement de soir-nuit et fins de semaine permis aux résidents (notamment lors des opérations de déneigement) ? Ces espaces sont vides à ces moments, et avec l'avènement du télétravail, ils pourraient être exploités à leur plein potentiel.6. La mixité

a) L'attrait, et le défi, de l'environnement d'Estimauville, est la mixité. Nous avons fait le choix d'y vivre. La gestion des ordures est une situation, bien que « basique », qui expose un défi. Régulièrement, les bacs

semi-enfouis débordent ou sont jonchés de déchets tout autour. Densité = gestion plus fréquente des ordures.

b) Le développement du terrain derrière la rue des Moqueurs serait une autre avancée positive

c) Ajout de commerces de proximité (ex. : boulangerie)

2024-01-19 | 23:34

Convertir l'entièreté de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain

Rendre à la nature une part significative du littoral est

Prendre les mesures nécessaires pour que les populations habitant les quartiers du littoral est puissent continuer d'y vivre à des coûts abordables

Une plage à la baie de Beauport gratuite et facilement accessible à partir de l'avenue d'Estimauville

2024-01-19 | 15:43

1) Créer un corridor vert

L'autoroute 440 qui traverse cette zone devrait être transformée en boulevard urbain et éloignée de la rive, par exemple déplacée sur le boulevard Montmorency. De même, les voies ferrées seraient retirées.

Ceci permettrait de réunir le domaine Maizerets et la zone de la plage.

Il s'agit d'une belle opportunité de redonner sa place à la nature et à la biodiversité au sein de ce littoral.

Avoir une rive renaturalisée qui pourra s'adapter aux inondations et/ou à la montée des eaux. Les installations humaines pour profiter du littoral ne devraient pas être trop invasives. Elles devraient embrasser la susceptibilité des eaux plutôt que leur résister.

L'accès à cette zone, incluant la plage, devrait être gratuit et faciliter le transport actif.2) Collectiviser l'espace

Les bâtiments industriels de cette zone devraient devenir des espaces autogérés à vocation communautaire : que ce soit pour y offrir des services, des arts, des jardins communautaires, des bibliothèques de livres et d'outils, des cuisines collectives, des ateliers de réparation, etc. J'aimerais que les principes suivants inspirent ce projet : écologie, solidarité, égalité, ralentissement, communauté.

J'ai joint une proposition qui me plaisait d'une équipe de personnes étudiantes en architecture ou en aménagement du territoire.

Document supplémentaire

2024-01-19 | 13:22

Je suis d'avis qu'il faut impérativement transformer l'autoroute Dufferin en boulevard urbain de manière à réduire la vitesse et la place qu'occupe l'automobile le long du littoral, et ainsi redonner aux piétons et aux cyclistes une place de choix le long du fleuve.

De plus, contrairement à ce qui a été fait comme aménagement pour les phases 1-2-3, je pense que la phase 4 devrait permettre un véritable accès physique au fleuve (pas seulement visuel). Ces accès devraient impérativement être gratuits (la baie de Beauport y compris) et les battures devraient être

prises en valeur. L'accès payant à la baie de Beauport est pour moi une profonde injustice pour la population de l'Est de Québec, et il faut absolument remédier à cette iniquité.

L'accès à la baie de Beauport par D'Estimauville est selon moi un incontournable, car présentement il faut effectuer à vélo ou à pied un détour beaucoup trop long pour contourner la voie ferrée, et arriver à la baie.

Il s'agit d'un frein à l'accès, de même que le fait qu'aucun transport en commun ne desserve la baie.

Il sera important selon moi de réfléchir l'aménagement de manière à réduire les risques de gentrification, et favoriser l'inclusion des personnes plus vulnérables. Par exemple, Beauport fait face à une augmentation de l'itinérance, et beaucoup de personnes dans cette situation fréquentent les abords du fleuve dans le secteur de la baie. Il est important selon d'en tenir compte, et de penser également aux femmes, aux personnes à mobilité réduite, aux aînés, etc. pour que l'aménagement soit le plus inclusif possible.

En ce sens, une véritable consultation publique serait de mise à la suite du concours d'idées pour valider les propositions retenues et s'assurer de l'adéquation entre les idées et les besoins du milieu.

L'habitation est un enjeu crucial dans l'aménagement de la phase 4, si on ne veut pas se retrouver avec des tours à condo de luxe tout le long de la promenade, ce qui serait déplorable. Des logements sociaux devront être prévus en quantité suffisante pour pallier la tendance à la gentrification et répondre à un besoin criant de logements abordables.

Aussi, plusieurs personnes pêchent de manière récréative sur cette portion du littoral. Il serait intéressant d'en tenir compte de manière à inclure des propositions d'aménagements les concernant.

Le boul. St-Anne mériterait aussi une revitalisation!

2024-01-19 | 11:57

Voici une idée qui pourrait être porteuse en s'intégrant bien au projet de réaménagement. En vue de connecter Giffard et son église vers le fleuve, on devrait poursuivre l'avenue du Sanctuaire jusqu'à la future Promenade SdC comme chemin de connexion principalement pour les piétons et cyclistes.

Cette continuité passerait par les terrains de l'ancienne usine de Sico sur lesquels on pourrait créer un parc de biodiversité avec une halte fluviale distinctive.

2024-01-19 | 11:43

Bonjour à tous,

Dans le cadre d'un cours de maîtrise en santé publique en relation avec le projet de réaménagement de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain, l'équipe et moi-même souhaiterions vous partager la présentation finale découlant de nos travaux universitaires sur l'instauration, à la baie de Beauport, d'un accès à un espace bleu en milieu urbain qui découlerait de ce réaménagement.

Dans cette présentation enregistrée, vous y retrouverez des informations scientifiques à jour sur les espaces bleus et leurs impacts sur la santé humaine ainsi que notre plan d'action pouvant alimenter vos réflexions quant à ce projet. Nous nous déchargeons par le fait même de toutes responsabilités. Vous pouvez utiliser le matériel en ne citant que la présentation et vos sources utilisées.

Au plaisir,

Document supplémentaire

2024-01-18 | 18:12

Bonjour

J' ai tellement hâte de voir le projet terminé. Horticulture ornementale à la retraite,j'ai suivi, tout particulièrement la réalisation de la phase trois. Plusieurs fois par semaine durant ma sortie de vélo j'ai passé plusieurs heures à regarder cette belle réalisation, surtout la partie de l'aménagement paysager.

Ma suggestion, mieux repenser la commodité pour les vélos.

Plus de support, plus près possible des services (le vol) repenser au choix du support.

Merci

2024-01-18 | 17:06

Un espace balançoires intergénérationnel

2024-01-18 | 10:31

Réaménager l'autoroute en boulevard urbain de Maizerets jusqu'à l'intersection du pont de l'île et du parc de la Chute-Montmorency

Faire le boulevard urbain sur la portion nord de l'autoroute actuelle (la portion direction ouest) permettant ainsi de dégager le littoral et de mettre la piste cyclable et sentier pédestre du côté du fleuve (à l'instar des phases précédentes sur le boulevard Champlain.

2024-01-17 | 09:13

La densification des habitations semble un geste important pour augmenter l'utilisation du parc urbain et profiter de ce nouvel aménagement pour réduire les déplacements et favoriser le transport en commun.La présence d'industries et d'un boulevard urbain dans ce secteur doit être considérée pour assurer la qualité de l'air et le contrôle du bruit. Les citoyens recherchent des lieux où la quiétude et la qualité de l'environnement sont de qualité supérieure. Les arbres devraient être très présents sur l'ensemble des surfaces de ce parc et nouvel aménagement urbain. Un transport urbain 100% automatisé s'impose pour réduire la présence des voitures et réduire les coûts d'opération.Les rues devraient être conçues en serpentin pour assurer le contrôle de la vitesse des véhicules, du vent ,du bruit et rendre le paysage à une échelle humaine. L'éclairage urbain pourrait aussi contribuer à la qualité du site par sa douceur, sans aveuglement et son niveau sécuritaire actionné par la présence de personnes ou de véhicules. La présence naturelle d'une certaine faune et flore devrait être favorisée et ainsi agrémenter le paysage et l'expérience des visiteurs.

Quel projet existant et utile pour tous les citoyens qui recherchent la quiétude dans un monde très agité.

2024-01-16 | 23:21

- 1) Démolir complètement l'autoroute Dufferin-Montmorency, et aménager le boulevard urbain sur le Boulevard St Anne.
- 2) Utiliser l'espace ainsi libéré pour faire un parc linéaire aux berges du fleuve.
- 3) Redonner le domaine Maizerets son accès au fleuve.
- 4) Accent sur la restauration des milieux humides et les berges au profit de la faune.
- 5) Réaménagement du secteur au pied de la Chute Montmorency pour redonner de la place à la nature et ainsi restaurer la splendeur de ce lieu.
- 6) Réfection ou réutilisation de la voie ferrée – train de banlieue? Tramway? Je ne connais pas la meilleure solution, mais l'abandon total de la voie ferrée me paraît comme du gaspillage d'une opportunité.

2024-01-14 | 14:02

Convertir l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain et simplifier et éclairer le trajet pour se rendre à la Baie de Beauport à vélo. Il y a un gros gros détour à cause du chemin de fer. J'irais plus souvent en semaine après le travail si le trajet était un peu plus court :). Un accès gratuit à la baie de Beauport serait super apprécié aussi, tel que le nouveau bassin au Bassin Louise.

2024-01-13 | 22:08

Il est important que l'autoroute Dufferin-Montmorency devienne un boulevard.

Il faut prévoir un accès au Fleuve facile et bien aménagé.

Il y a plusieurs projets citoyens qui doivent être pris en compte dans le réaménagement.

Je suis une personne qui a empêché la démolition du quartier Montmorency dans les années 1970.

Une province, une municipalité ou autre doit toujours se demander si mon projet sera refait dans 20 ans.

Quand je regarde ce que veulent les citoyens et citoyennes concernées et le projet proposé, je me rends compte qu'en 40 ans rien n'a changé chez nos décideurs.

2024-01-13 | 17:56

Bonjour,

Je souhaite de tout cœur que cette fois-ci, contrairement aux phases I et III de la Promenade à l'ouest de la ville, on ne livre pas nos berges publiques aux architectes paysagistes tels des canevas vierges sur lesquels ils peuvent faire ce qu'ils veulent.

Les citoyens sont très majoritairement indifférents aux belles vagues dans le gazon et au mobilier urbain inutile, ou de ce dont l'aménagement a l'air vu des airs, même si cette vue fait gagner des prix internationaux aux architectes.

Je souhaite ardemment que ce soit la population qui dicte quoi faire aux architectes paysagistes.

Prenons la phase III. Personne n'avait demandé : une piscine ; un miroir d'eau ; le déplacement d'une voie ferrée ; la destruction puis la reconstruction d'un viaduc ferroviaire, d'immenses stationnements... Tout ça coûte une fortune ! Cette piscine est d'autant plus incohérente que l'eau du fleuve est baignable.

Les phases I, II et III ont ensemble coûté près de 300 M\$. Pourtant, quel est l'endroit le plus populaire au bord du fleuve à Québec ? La plage de la baie de Beauport, qui a coûté... 19 M\$ en 2008 ! Le segment de

littoral entre la plage de Beauport et la chute Montmorency possède un potentiel récréotouristique de loin supérieur à celui des phases I, II et III dans l'ouest de la ville.

La baie de Beauport est en quelque sorte le grand lac de Québec et la phase IV doit absolument permettre aux citoyens d'avoir un accès facile et gratuit au fleuve, j'entends ici : un accès physique au fleuve, pour en profiter concrètement via des activités nautiques en tous genres. Comment se fait-il qu'avec 300 M\$ dépensés dans l'ouest, il soit encore impossible d'avoir un endroit où l'on peut mettre gratuitement une chaloupe de pêche à l'eau ?

Cette phase IV doit absolument être ce moment historique où le tataouinage (> 25 ans) du CN et du Port de Québec cessera en ce qui concerne l'aménagement d'un accès direct à la plage de Beauport via un prolongement de l'avenue d'Estimauville. C'est une question de sécurité publique ! Actuellement, un incendie aux terminaux de vrac liquide du port, en plein été alors que la plage est occupée par des milliers de personnes et que le vent d'ouest souffle, forcerait les gens à sauver leur peau en... nageant vers l'autoroute Dufferin-Montmorency !

Si on a pu déplacer les rails et de détruire puis reconstruire un viaduc ferroviaire dans l'ouest, on est capable de prolonger d'Estimauville jusqu'à la plage dans l'est.

2024-01-13 | 13:33

Je rêve d'un boulevard urbain accessible, aménagé et invitant pour la population de la ville de Québec. Voici quelques propositions souhaitées : Convertir l'entièreté de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain

Rendre à la nature une part significative du littoral est

Prendre les mesures nécessaires pour que les populations habitant les quartiers du littoral est puissent continuer d'y vivre à des coûts abordables

Une plage à la baie de Beauport gratuite et facilement accessible à partir de l'avenue d'Estimauville

2024-01-13 | 10:31

Convertir l'entièreté de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain

Rendre à la nature une part significative du Littoral Est, avec des forêts urbaines, des sentiers balisés et des espaces protégés

Prendre les mesures nécessaires pour que les populations habitant les quartiers du Littoral Est puissent continuer d'y vivre à des coûts abordables

Une plage à la baie de Beauport gratuite et facilement accessible à partir de l'avenue d'Estimauville, notamment à pied et autobus

2024-01-13 | 08:46

Ce projet doit mettre en valeur le bord du fleuve et donner un accès direct et facile à la population, et ce, de façon sécuritaire. Donc, pas d'autoroute ...mais un chemin urbain avec beaucoup de verdure, des arbres et endroits de détente pour les citoyens, les familles, les touristes. Une vitesse limite à 50 km.

Aménagement en lien avec la nature. Protection des berges...Le fleuve est une richesse d'une beauté incroyable.

2024-01-13 | 03:57

Bonjour, voici mes suggestions pour la mise en valeur du Littoral Est:

Que l'autoroute Dufferin-Montmorency devienne un boulevard urbain

Conserver le plus possible les milieux humides et rendre à la nature une part significative du Littoral Est

Que les populations habitant les quartiers du Littoral Est puissent continuer d'y vivre à des coûts abordables

Que la plage de la baie de Beauport soit préservée et que l'accès soit gratuit et facilement accessible à partir de l'avenue d'Estimauville

Merci

2024-01-12 | 19:34

Nous souhaitons un boulevard urbain avec de larges trottoirs et une piste cyclable à la place d'une autoroute sur le long des verges du fleuve dans la ville de Québec. Les citoyen-ne-s veulent un accès au fleuve, à pied et à vélo. Moins d'autos, plus d'écosystèmes protégés, de verdure et de parcs. Et plus d'accès pour les humains et la promenade!

Les gens de Maizerets veulent un accès au fleuve à pied, qui est à quelques mètres, mais inaccessible pour les habitant-e-s du quartier.

Pourquoi ne pas enlever carrément 1 voie automobile dans chaque direction sur le début du boulevard Henri-Bourassa (jonction avec autoroute Dufferin), planter des arbres et des plantes et installer des larges trottoirs pour rejoindre un futur boulevard Dufferin qui aurait subi le même sort?

Merci pour vos actions!

2024-01-12 | 17:04

- Convertir l'entièreté de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain
- Rendre à la nature une part significative du Littoral Est
- Prendre les mesures nécessaires pour que les populations habitant les quartiers du Littoral Est puissent continuer d'y vivre à des coûts abordables
- Une plage à la baie de Beauport gratuite et facilement accessible à partir de l'avenue d'Estimauville
- Mettre en place des mesures qui permettent d'atténuer le bruit des véhicules et autres sources de pollution sonore tels que les entreprises de métal et autres des environs
- Augmenter la canopée urbaine autant que possible

2024-01-12 | 16:07

Proposition :

Convertir l'entièreté de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain : c'est essentiel pour la sécurité et effacer le mur invisible que constitue l'autoroute. Pour les humains et pour la faune et microfaune. Rendre à la nature une part significative du Littoral Est : la biodiversité de ce secteur a un potentiel extraordinaire. La trop grande surface imperméable de l'autoroute est dommageable. Moins de béton signifie plus de verdure, de fraîcheur et de bon air. Prendre les mesures nécessaires pour que les populations habitant les quartiers du Littoral Est puissent continuer d'y vivre à des coûts abordables : c'est assurément un des enjeux les plus difficiles à gérer si on n'y prend pas garde dès le départ. La beauté du site et, à terme, son accessibilité augmenteront de beaucoup le potentiel d'attraction. Il est important de prévoir dès le départ des habitations à loyer modique ainsi qu'une densification raisonnée et abordable pour les citoyens à revenus modestes ou en bas de la médiane. Transport en commun et facilité de déplacement à pied et en vélo vers le littoral. Une plage à la baie de Beauport gratuite et facilement accessible à partir de l'avenue d'Estimauville. Des zones où la végétation naturelle peut s'installer et rayonner, offrant des habitats d'intérêt pour un très grand nombre d'espèces résidentes ou migratrices.

2024-01-12 | 14:43

Je souhaite que l'autoroute Dufferin soit entièrement transformée en boulevard urbain. Une plage et un accès au fleuve gratuit. La mobilité durable et active devrait être partie intégrante du projet.

2024-01-12 | 12:24

Bonjour et merci de nous donner l'occasion de contribuer à la conception du projet de réappropriation et de revalorisation du littoral du Saint-Laurent. À mon avis, les priorités sont les suivantes :

- transformer l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain;
- donner une place centrale à la nature dans l'aménagement du Littoral Est;
- mettre en place les mécanismes nécessaires pour assurer l'abordabilité des logements dans les quartiers du Littoral Est;
- aménager dans la baie de Beauport une plage dont l'accès sera gratuit.

Je vous remercie de votre attention.

2024-01-12 | 11:05

Quelques propositions:

Convertir l'entièreté de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain

Rendre à la nature une part significative du littoral est

Prendre les mesures nécessaires pour que les populations habitant les quartiers du littoral est puissent continuer d'y vivre à des coûts abordables

Une plage à la baie de Beauport gratuite et facilement accessible à partir de l'avenue d'Estimauville

2024-01-12 | 10:21

La route pour aller vers la plage Baie de Beauport devrait être accessible et sécuritaire pour ceux qui veulent venir par vélo, bus ou à pied. Donc des trottoirs, voies pour cycliste seraient génial. Et même un bus RTC pour s'y rendre serait merveilleux.

2024-01-12 | 09:52

Bonjour,

J'aimerais que le fleuve soit réapproprié par les citoyen-ne-s. C'est-à-dire que l'accès soit plus facile avec une piste cyclable côté fleuve, une autoroute beaucoup moins large (un boulevard) et que les gens à proximité puissent s'y rendre à pied. Qu'on y enlève du béton et de l'asphalte pour ajouter de la verdure. Et que le logement social soit priorisé dans les nouveaux aménagements pour que des familles aux revenus moyens puissent y résider.

2024-01-11 | 20:41

Il faut redonner le littoral à la nature. Ce principe absolu doit guider la conception du projet. Pas de parcours son et lumière ou de parc d'attractions. Pas de stationnement. Pas d'ingénieuses installations en trompe-l'œil. Juste permettre au vivant de reprendre ses droits. Redonner l'accès au fleuve aux populations locales, simplement, sans ajouter d'infrastructures.

2024-01-11 | 13:11

Je propose de limiter l'artificialisation et de (ré)ensauvager autant que possible. Éviter les grandes étendues de gazon (monoculture) qui sont de toute façon peu utilisées par les humains. Par exemple, les terrains gazonnés le long du boul. Champlain entre le chemin du Foulon et les jeux d'eau, pas au bord du fleuve, mais de l'autre côté du boulevard, sont immenses et très peu utilisés. Ils pourraient plutôt accueillir une riche biodiversité.

Poubelles: il y a un gros problème avec les poubelles publiques des premières phases, car elles sont ouvertes (sans couvercles), et souvent les déchets s'envolent et polluent le fleuve. Le long du fleuve il faudrait absolument installer des poubelles avec couvercles. Il faut aussi qu'elles soient assez grosses pour ne pas déborder l'été quand les gens font des pique-niques le long du fleuve.

2024-01-11 | 08:39

Bonjour,

Je souhaite que le projet comprenne une transformation de l'autoroute en boulevard urbain impliquant une réduction importante de la capacité routière de cet axe. L'accès au fleuve devrait être en continu et favoriser le plus possible le rétablissement de milieux naturels.

2024-01-10 | 23:04

Bonjour,

Dans le cadre de la maîtrise en santé publique à l'Université Laval, nous avons documenté les enjeux de gentrification verte en lien avec le réaménagement de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain. Nous avons ainsi identifié des solutions prometteuses qui pourraient être mises en place dans le but de limiter les impacts d'un tel projet. Nos propositions, qui concernent principalement l'accès au logement social, la protection du logement abordable et la participation citoyenne, sont documentées dans le document ci-joint.

Merci de la considération des propositions citoyennes dans le cadre de ce projet.

Document supplémentaire

2024-01-10 | 22:01

Je n'ai pas l'ambition de proposer un plan complet de réaménagement du littoral, même si je suis 100% pour. J'imagine cependant que cela prendra beaucoup de temps, des années, pour qu'un tel chantier aboutisse. J'aimerais donc proposer des aménagements temporaires dans l'interim d'un plan final.

Il faut absolument aménager un meilleur accès piéton pour aller du quartier Maizerets à la baie de Beauport. Actuellement, le seul accès se fait par la piste cyclable, qui prend beaucoup de détours pour finalement arriver à la baie. À pied, c'est interminable. Même accéder à la piste cyclable est compliqué pour un piéton au niveau de l'avenue d'Estimauville. Pourrait-on aménager un accès du côté Est de l'avenue pour commencer?

De plus, pourquoi pas aménager un trottoir sur le boulevard Henri Bourassa jusqu'à la baie? Il me semble qu'il y a suffisamment de place pour cela.

Merci!

2024-01-10 | 21:52

J'aimerais soumettre les commentaires suivants :

Convertir l'entièreté de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain serait un gros plus,

Rendre à la nature une part significative du littoral pour la conservation du milieu,

Prendre les mesures nécessaires pour que les populations habitant les quartiers du littoral est puissent continuer d'y vivre à des coûts abordables,

Avoir une plage à la baie de Beauport gratuite et facilement accessible à partir de l'avenue d'Estimauville

Merci

2024-01-09 | 10:28

En tant que citoyenne qui est née et a passé la majorité de ma vie dans le quartier Giffard, je partage totalement les propositions de la Table citoyenne Litoral Est, soit :

1. Convertir l'entièreté de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain.
 2. Rendre à la nature une partie significative du littoral est en déminéralisant un fort pourcentage du territoire adjacent. Les battures de Beauport constituent un milieu écologique d'une richesse exceptionnelle dont une part importante a été détruite par les remblaiements successifs au fil des cent dernières années; il faut inverser cette tendance.
 3. Aménager un parc linéaire sur toute la longueur du littoral est pour créer un vaste corridor de biodiversité reliant entre eux les parcs de la rivière Saint-Charles, du domaine de Maizerets et de l'arboretum, de la rivière Beauport, de la rivière et de la chute Montmorency. Outre les pistes cyclables et les sentiers pédestres, ce parc linéaire devrait comporter des zones de forêt urbaine ainsi que des aires de jeux, de repos et de contemplation permettant de côtoyer le fleuve.
 4. Prioriser l'aménagement de la portion située entre l'avenue D'Estimauville et le boulevard François-De Laval. C'est le territoire comportant le tronçon le plus dangereux de l'autoroute, mais il recèle aussi un potentiel important de renaturalisation et de mise en valeur des écosystèmes présents.
 5. Ouvrir un accès direct vers le secteur de la plage de la baie de Beauport via l'avenue D'Estimauville
 6. Décloisonner et rendre l'accès à la plage de la baie de Beauport gratuit en tout temps et appliquer ce principe de gratuité et d'accès universel dans tous les aménagements de la phase IV de la promenade.
 7. Prendre les mesures nécessaires pour éviter l'embourgeoisement des quartiers du littoral est. Il faut que les populations habitant ces quartiers puissent continuer d'y vivre à des coûts raisonnables en mettant un frein à l'appétit des spéculateurs. Cela implique l'acquisition, par la ville et avec l'aide des gouvernements supérieurs, d'un grand nombre de terrains et de bâtiments qui seront consacrés à la création de logements sociaux et abordables, à des organismes à but non lucratif dans le secteur de l'habitation, à des coopératives d'habitation ou à d'autres initiatives permettant de mettre une part importante du parc de logements à l'abri du marché spéculatif.
- Merci pour la considération des préoccupations citoyennes de ce projet.

2024-01-08 | 10:24

Bonjour,

Ci-joint je vous fais parvenir une proposition d'aménagement pour l'étang de la côte à Montmorency. J'avais proposé cette idée en 2012 au comité d'urbanisme de la ville de Québec (secteur Beauport) pour redonner l'accès au fleuve à la population.

Merci

Document supplémentaire

2024-01-03 | 15:03

Extraits d'une lettre produite par la Table citoyenne Littoral Est en septembre 2023 et publiée dans deux journaux locaux:

—
Phase IV de la promenade Samuel-de-Champlain : les éléments incontournables

[...]

3. Convertir l'entièreté de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain [...] en gardant à l'esprit la présence voisine d'une artère principale, le boulevard Sainte-Anne, qui a lui aussi besoin d'être revitalisé [...].

4. Rendre à la nature une partie significative du littoral est en déminéralisant un fort pourcentage du territoire adjacent. Les battures de Beauport constituent un milieu écologique d'une richesse exceptionnelle dont une part importante a été détruite par les remblaiements successifs au fil des cent dernières années; il faut inverser cette tendance.

5. Aménager un parc linéaire sur toute la longueur du littoral est pour créer un vaste corridor de biodiversité reliant entre eux les parcs de la rivière Saint-Charles, du domaine de Maizerets et de l'arboretum, de la rivière Beauport, de la rivière et de la chute Montmorency. Outre les pistes cyclables et les sentiers pédestres, ce parc linéaire devrait comporter des zones de forêt urbaine [...] ainsi que des aires de jeux, de baignade, de pêche et de chasse en saison, de repos et de contemplation permettant de côtoyer le fleuve. [...]

7. Ouvrir un accès direct vers le secteur de la plage de la baie de Beauport via l'avenue D'Estimauville pour [...]:

- fournir un accès plus direct aux installations récréotouristiques de la baie de Beauport, tout en créant un lien avec l'arboretum, le domaine de Maizerets et les quartiers résidentiels avoisinants;

- résoudre un important enjeu de sécurité civile en fournissant un second accès à la péninsule Beauport du Port de Québec pour les secours externes en cas d'incendie ou d'autres incidents. [...]

8. Décloisonner et rendre l'accès à la plage de la baie de Beauport gratuit en tout temps et appliquer ce principe de gratuité et d'accès universel dans tous les aménagements de la phase IV de la promenade.

9. Prendre les mesures nécessaires pour éviter l'embourgeoisement des quartiers du littoral est. Il faut que les populations habitant ces quartiers puissent continuer d'y vivre à des coûts abordables [...]. Cela implique l'acquisition, par la ville et avec l'aide des gouvernements supérieurs, d'un grand nombre de terrains et de bâtiments [pour créer un important] parc de logements à l'abri du marché spéculatif.

www.littoralcitoyen.org

Document supplémentaire

Document supplémentaire

2024-01-03 | 14:25

Tout le long du fleuve devrait être réensauvagé et naturalisé comme le fut la rivière Saint-Charles. Ce nouveau parc linéaire devrait inclure une piste cyclable et un sentier pour randonneurs, le tout rempli d'une diversité des plantes, arbres et arbustes.

Ce parc du littoral devrait aussi avoir des connexions avec les autres parcs comme le Domaine Maizeret, le parc de la Rivière Beauport et le parc de la Chute Montmorency.

À certains endroits, ce serait bien d'aménager des places publiques et des points d'observations. Avoir

aussi des bancs et des tables à pique-niques. Et penser également à des points d'eau, des toilettes publiques et des espaces couverts (pour ombrage ou en cas de pluie).

2024-01-02 | 14:59

Il est proposé d'incorporer à la phase 4 la création d'une aire protégée, idéalement à désigner Réserve naturelle. Cette aire protégée serait constituée des Battures de Beauport, du littoral et de l'embouchure de la Rivière Montmorency, de l'étang de la Côte, la Côte-de-Beaupré de Boischatel à Château-Richer, du Chenal de l'Île pour la pointe Ouest de l'île d'Orléans. Il s'agit d'une **Zone importante de conservation des oiseaux (ZICO)** qui accueillent **266 espèces** d'oiseaux différents. Il est l'un des 3 sites de la province de Québec à accueillir une aussi grande variété d'espèces! Vidéo à voir SVP:

(<https://www.facebook.com/profile/100064673290630/search/?q=Zico>). Cela peut être fait sans modification à votre projet d'intervention, cela le bonifie, cela l'encadre dans une orientation de protection et de mise valeur du milieu faunique. L'intégration de l'embouchure de la Rivière Montmorency serait un atout extraordinaire pour les 1 million de visiteurs annuels du parc de la Chute Montmorency. Cette proposition s'inscrit dans l'engagement du gouvernement du Québec d'atteindre la cible de conservation de 30% du territoire Québécois d'ici 2030. Québec y consacrera 650 millions sur 7 ans, dont 345 M\$ au cours des 4 prochaines années dans le cadre de son Plan Nature 2030. Il y a là une opportunité.

Document supplémentaire

2024-01-02 | 9:02

Bonjour,

Une piste cyclable serait une excellente idée! L'accès à la baie de Beauport est difficile à pied et en vélo alors ça ferait changement. Une réduction de la vitesse de circulation automobile comme sur le boulevard Champlain (la transformation de l'autoroute en boulevard aiderait à ceci). Beaucoup de végétation! Une plage ce serait un gros plus. Des espaces détente, des installations sanitaires, des espaces de jeux. Un parcours de bus qui y mènerait pour encourager les déplacements en transport en commun. Des tables à pique-nique, des BBQ. Peut-être une scène où il pourrait y avoir des représentations de temps en temps. Un spa flottant comme le Bota Bota? La présence d'art (sculptures, affiches/photographies comme sur le pont de la 3e avenue entre Limoilou et St-Roch).

Merci!

2023-12-29 | 11:36

Bonjour, dans la phase 4 du projet de réaménagement, une rampe de mise à l'eau pour les embarcations de plaisance et un stationnement conséquent le tout sans frais, serait très apprécié des résidents de la capitale nationale et c'est environ. Présentement aucune marina sur la rive nord de Québec n'accepte de mise à l'eau pour les non-membres. La seule rampe de mise à l'eau accessible est celle de l'anse aux foulons qui est louée par la ville de Québec au fédéral. Mais la ville loue cette dernière à une entreprise privée qui charge un tarif exorbitant avec des heures d'accessibilité limitée.

Le gouvernement fédéral ainsi que la ville de Québec devraient s'inspirer de la rampe de mise à l'eau gratuite de la grève Joliette à Lévis qui est vraiment un parfait exemple de redonner accès au fleuve au citoyen.

Merci !

2023-12-29 | 9:44

Svp, pensez aux petites embarcations et faites une descente à bateaux avec un stationnement... Tous les sports nautiques en profiteront: les kayaks, paddles, pêcheurs, etc. La descente à bateaux adrénaline a le monopole et charge des prix de fous... Merci de votre compréhension.

2023-12-29 | 9:01

L'erreur selon moi de la phase 3 est d'avoir fait le stationnement principal du côté du fleuve ! Pourquoi un espace de stationnement si près du fleuve? Les plages bien aménagées que j'ai vues proposent très souvent un stationnement de l'autre côté de la rue principale et on relie la plage et le stationnement par un tunnel qui passe sous la rue. Ainsi, la piste cyclable n'est pas coupée par un nombre infini d'automobiles qui se cherchent un stationnement. Également, les enfants n'iront pas courir dans le stationnement!

Le nombre de cyclistes qui passent sur la rouge à l'entrée du stationnement de la phase 3 est immense. C'est normal puisque la lumière est tellement longue et on est toujours arrêté sur ce segment. Un accident est inévitable.

2023-12-28 | 23:27

Un espace pour des spectacles extérieur

Un kiosque style Chocolat Favoris

Un parcours d'hébertisme

Des spots pour faire des feux en famille/amis

Une tour d'observation

Des lettres géantes « Québec »

Des jeux d'eaux

Un espace lecture avec des boîtes pour échanger des livres

Un jardin communautaire

2023-12-28 | 22:21

Piste cyclable et chemin pour la course. Aire de baignade et accès au fleuve.

2023-12-28 | 20:14

Nous souhaitons la phase de revitalisation du littoral du St-Laurent à l'Est de la ville de Québec. Devant le succès rencontré à l'Ouest, poursuivons à l'Est!

2023-12-28 | 15:57

Déplacer la piste cyclable qui se trouve actuellement entre l'Autoroute et la 138 du côté fleuve de l'Autoroute. Aménagement d'une pump track et/ou skate park.

Aménager une plage avec piscine infinie et miroir d'eau, semblable à ce qui est en place actuellement à la phase 3.

Ajout d'un éclairage harmonisé avec l'éclairage du futur pont de l'île d'Orléans.

2023-12-28 | 15:57

Bonjour, je trouve l'idée excellente, mais j'ai seulement une requête... il y a de l'espace en masse pour tasser l'autoroute et aménager les rives du fleuve tout en conservant les 6 voies actuelles et la même vitesse! C'est la seule autoroute à Québec où il n'y a jamais de bouchons de circulation (ou presque). Donc, s'il vous plaît, gardez en tête ce détail très important! L'île d'Orléans et la Côte-de-Beaupré se sont beaucoup développées grâce à cet accès facile et rapide à la ville de Québec dans les 20 dernières années.

2023-12-28 | 15:32

Retirer l'autoroute et régénérer les berges naturelles en ajoutant des accès piétons et cyclistes. Un lien avec le domaine Maizerets serait apprécié.

2023-12-28 | 15:02

Nous aimerions avoir un accès en piste cyclable pour les familles avec pataugeuse et jeu d'eau. Nous aimerions aussi y avoir accès jusqu'au Bingo des Chutes pour l'organisme du pivot et de Re-fa-vie. Les familles défavorisées vivent dans un îlot de chaleur et n'ont aucun jeu d'eau pour les 0-5 ans merci de porter attention.

2023-12-28 | 13:11

Proposition de faire une descente de bateau motorisé gratuite.

2023-12-28 | 11:01

Bonjour, pour ce projet serait-il possible de faire une piste cyclable qui se rendrait et traverserait le nouveau pont de l'île d'Orléans merci

2023-12-28 | 11:00

Bonjour,

Beaucoup de gens viennent à la pointe du boulevard des Chutes pour observer les bateaux de croisières. Il pourrait être intéressant d'en tenir compte et d'avoir un tableau des départs et arrivées des bateaux pour créer un engouement et informer les gens. Ces bateaux ne se rendent pas du côté ouest de la promenade et ce serait un élément spécifique à la partie est.

Un autre élément spécifique à la partie consiste en la présence de nombreux oiseaux migrateurs au printemps et à l'automne. Des aires de repos et alimentation inaccessibles aux usagers seraient nécessaires, tout comme des emplacements d'observation pour les usagers.

Concernant le patrimoine architectural, il est riche dans le secteur et mériterait d'être mis en valeur. Par exemple, le domaine de Maizerets était à l'époque bordé par le Fleuve à l'endroit où se trouve aujourd'hui le marécage. Il pourrait être intéressant de reconnecter les deux. Également l'emplacement du moulin de la rivière Beauport pourrait être mis en valeur ainsi que l'histoire de la carrière de pierre de la famille Parent, dont les pierres ont servi à la construction des maisons de Québec. Plus à l'est, les maisons de villégiatures victoriennes, maintenant coupées de leur accès au Fleuve, sont de beaux exemples de l'utilisation et l'aménagement des berges avant l'arrivée de l'autoroute.

Pour terminer, le vent étant presque omniprésent dans ce secteur de la Ville, il serait bon d'en tenir compte dans tous les aspects de la conception. La place du Vieux-Bourg est un exemple de jeu d'eau réalisé par la Ville dans l'arrondissement historique de Beauport, mais impraticable, car le vent est trop fort. Des brise-vents et abris seraient intéressants dans l'aménagement pour s'y reposer et rendre les lieux agréables.

Merci de votre écoute et bonne continuité!

2023-12-28 | 10:50

Un endroit avec des stationnements pour les vélos (protégés) pourquoi pas avec un toit solaire.

Des aménagements ombragés pour pouvoir profiter pleinement

Salles d'allaitement confortables et avec de l'espace.

Stationnement en priorité pour les familles, femmes enceintes et les personnes à mobilité réduite.

Douches extérieures et intérieurs.

Concept maritime comme c'est proche du port

Une installation technologique qui permet de connaître la qualité de l'eau et le rendre disponible aux citoyens sur place.

Jeux d'eau pour les enfants

Tables confortables pour manger à l'extérieur.

Un espace restauration qui offre autre chose que des frites et de la poutine.

2023-12-28 | 8:21

Il est grand temps que les citoyens de l'est profitent aussi. Nous payons les mêmes taxes que l'ouest.

2023-12-28 | 8:03

Je suggère qu'on redonne la plage gratuitement et enlever les barrières à la Baie de Beauport et de faire une piscine comme la phase 3

Totalement en désaccord avec un boulevard urbain, enlever simplement la sortie problématique ou il y a eu les 2 malheureux accidents, important de conserver cette autoroute à 100 km / h surtout si on fait le 3e lien à l'île d'Orléans ... avec un second pont du côté sud !!!

Une piscine à la Chute Montmorency serait bienvenue aussi

2023-12-28 | 5:50

Bonjour,

Une seule proposition de ma part; conserver le petit »lac « entre l'avenue Saint-Grégoire et la piste cyclable.

Il pourrait être utilisé pour initiation au kayak, planche à pagaie l'été et comme patinoire l'hiver.

J'ai longtemps résidé à l'île d'Orléans et, en hiver, les maisons du quartier Montmorency illuminées par les résidents sont une féerie pour les yeux!

Imaginez-vous patinant au pied du »village de Noël «....je l'ai souvent fait en rêve éveillé!

Quel beau projet que celui de redonner le fleuve aux citoyens et de le mettre en valeur en le rendant enfin accessible aux résidents des quartiers Est! Il était plus que temps!

Merci

2023-12-27 | 23:25

Si l'autoroute devient un boulevard urbain, occupez-vous enfin de l'avenue Royale. C'est un enfer d'y vivre. Faites-en une fierté historique de la ville en la rendant piétonne ou en sens unique. Avec un accès au fleuve avec la phase 4, ça peut devenir une mine d'or touristique et pour les habitants. Profitez de cette phase 4 pour rediriger correctement le trafic. L'avenue Royale est étroite. Les habitants ne veulent pas d'autres automobilistes que les habitants eux-mêmes ou ceux qui accèdent aux commerces. Nous quittons ce quartier car c'est très mal géré. L'accès au fleuve devrait être pour tous et toutes. Arrêtez de faire des autoroutes partout et de prioriser les automobilistes. Étudiez correctement ce dossier s'il vous plaît et rendez le fleuve aux gens de Limoilou et Beauport et faites-en des quartiers sécuritaires avec des trottoirs larges et des pistes cyclables : réduisez les automobilistes, faites des trottoirs larges et plantez des arbres.

2023-12-27 | 23:19

Une piste de ski de fond l'hiver et une patinoire.

2023-12-27 | 23:18

Plage large, piste cyclable qui rejoint celle de Champlain pour réduire le trafic d'automobiles, lignées d'arbres ; pas une plage avec vue sur l'autoroute et la pollution. Bus qui s'y rendent. Bancs. Caméras de surveillance et présence de police. Environnement sécuritaire et accès au fleuve surveillé.

2023-12-27 | 23:18

Un parcours moteur pour enfants.

2023-12-27 | 23:11

Bonjour,

Un seul commentaire/suggestion : la partie Ouest est magnifique, mais il y a une erreur d'aménagement/urbanisme à ne pas répéter dans l'Est. Plutôt que de mettre des feux de circulation partout (quand même incroyable) mettez donc des ronds-points (on est dans les années 2020!!). Surtout que le but du projet Est est de corriger une erreur du passé (couper l'accès au fleuve), ça serait plate de refaire une erreur par-dessus une qu'on veut effacer.

Merci

2023-12-27 | 22:59

Il serait intéressant de considérer de convertir l'autoroute Dufferin en boulevard urbain, comme le boulevard Samuel de Champlain. La venue de commerces le long de ce boulevard serait intéressante, tant sur le plan économique que social.

2023-12-27 | 18:41

Seulement 2 voies de circulation par direction

2023-12-27 | 17:36

J'aimerais que le projet vise ses trois objectifs:

- 1 – Convertir l'entièreté de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain
- 2 – Rendre à la nature une part significative du littoral est
- 3 – Prendre les mesures nécessaires pour que les populations habitant les quartiers du littoral est puissent continuer d'y vivre à des coûts abordables.

Merci

2023-12-27 | 17:28

Il serait chouette qu'une portion plage en été se transforme en bain scandinave en hiver avec saunas, bains chauds et bain glacial!

Venir en vélo est super chouette, mais prévoir du transport pour « remonter » en ville ou sur l'avenue royale, les côtes sont abruptes et elles ne sont pas accessibles à toutes et à tous.

Prévoir des endroits pour que les groupes de camps et autres puissent y aller.

Kayak, voile et autres embarcations seraient un plus.

Merci pour ce projet qui valorisera la beauté naturelle de notre ville!

2023-12-27 | 17:24

L'aménagement d'un parc à chien viendrait combler le besoin d'avoir plus d'espaces désignés pour les animaux de compagnie. Il y en a trop peu dans la ville en ce moment.

2023-12-21 | 21:37

Pourrait-on lors des travaux de la phase 4 de la Promenade-Samuel-de-Champlain d'intégrer un petit parc d'amusement?

Ça pourrait être une coche supérieure aux Galeries de la Capitale (genre ancien parc Belmont de Montréal)

En passant, félicitations pour la très belle job concernant la phase 3 de la Promenade-Samuel-de-Champlain, vous avez une très bonne équipe qui a pensé à tout, c'est très bien fait!

2023-12-21 | 10:23

Bonjour, je propose qu'une référence importante soit faite dans cet aménagement au Chemin de la Canardière auparavant appelé Chemin de Beauport qui reliait la rivière Saint-Charles à celle de Beauport. Son nom fut attribué en raison de l'abondance de canards dans ce secteur. Il serait important de s'en souvenir. Pouvons-nous envisager d'aménager un secteur propice à la préservation de cet habitat? Pouvons-nous envisager de nommer un tronçon de cet aménagement « La promenade de la Canardière »?

2023-12-19 | 16:00

Commentaire/Proposition: Lors de l'été 2022, j'ai travaillé à la Baie de Beauport. Au moment de mon emploi, j'habitais sur l'avenue Champfleury proche du domaine Maizerets. Vu que je n'avais pas de voiture, j'ai dû plusieurs fois aller à la Baie de Beauport à pied, en 'longboard' et en vélo. Mon expérience m'a beaucoup influencé, car ce trajet était très pénible. Si je voulais passer par la piste cyclable, ce chemin était beau, mais pas très pratique. La distance entre mon appart et la baie d'une ligne droite est d'ailleurs

d'environ 1.5 km et celui qui est proposé par Google en vélo fait presque 5km! Donc, la plupart du temps, parce que je n'ai pas eu de vélo tout l'été, je devais passer par la passerelle d'autoroute pour pouvoir raccourcir mon trajet. Je n'avais que ce choix, car cet endroit n'est accessible que pour ceux qui ont une voiture. Ce trajet comparé à la piste cyclable est par contre dangereux et puant. La plupart des rues dans le port du Québec n'ont même pas de trottoir; les usines proches de la passerelle me procuraient une odeur dégoutante chaque matin; les automobilistes me passaient à côté à toute vitesse. Cet endroit, du point de vue d'un piéton, n'est aucunement invitant ni accessible. C'est pourtant à 1km de chez moi! C'est donc pour cela que je crois que le littoral devrait être accessible et propre pour les citoyens en premier au lieu de laisser les entreprises du port du Québec et autres faire ce qu'elles veulent. Nous nous devons de réaménager cet espace pour qu'il soit plus vert et accueillant pour tout le monde et non pas seulement pour ceux qui ont la fortune d'avoir une automobile. Il faut transformer l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard sécuritaire qui permettra aux citoyens de pouvoir profiter de leur quartier d'une façon plus verte, sécuritaire, accessible et directe.

Document supplémentaire

2023-12-19 | 11:49

Il est important de réaménager les infrastructures de transports pour qu'elles soient à échelle humaine. L'aménagement doit être fait en fonction du transport actif et collectif et non de la voiture. La marche, le vélo et le transport en commun sont les modes de transport les plus accessibles aux personnes à faible revenu, qui sont surreprésentées dans les quartiers du Littoral-Est. Cette transition passe notamment par la conversion de l'entièreté de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain. C'est une demande historique de la société civile de Québec. De plus, les quartiers Limoilou, Maizeret et Beauport doivent se doter de mesures robustes pour lutter contre la gentrification et la pénurie de logements abordables, notamment par la construction de logements sociaux et de logement à BNL comme les coops d'habitation. Considérant enfin la nécessité d'un aménagement des infrastructures de transport centré sur la mobilité durable, il est impératif que les services et l'emploi soient à proximité des résidences. La mixité des usages est un bon moyen de se diriger vers ça. Parmi ces services, l'alimentation abordable est prioritaire. L'accès à des marchés et des épiceries à prix modique est crucial pour les populations vulnérables dans les quartiers visés. La précarité alimentaire est un grave problème qui touche les travailleur.euses à faible revenu, les étudiant.es, les assisté.es sociaux, et les chômeur.euses. En somme la revalorisation du Littoral Saint-Laurent passe par un réaménagement des quartiers centré sur le logement et l'alimentation abordables, ainsi que la mobilité durable et le verdissement des axes de transport. Les populations des quartiers concernés ne doivent pas être exclues de leur milieu de vie par la gentrification, les logements trop chers, et les déserts alimentaires. Elles méritent des espaces agréables et un accès à la nature, ainsi que des infrastructures qui garantissent leur mobilité, sans être dépendantes de la voiture. J'espère que la ville de Québec sera à l'écoute des organismes de la société civile et du parapublic qui ont à cœur le bien-être des citoyen.es.

2023-12-19 | 11:49

Accès au fleuve pour les piétons (baignade dans le fleuve)
Espaces de relaxation
Terrain volleyball
Sentier de marche proche de l'eau
Espace pique-nique

2023-12-18 | 15:12

Je désire profiter de ce forum pour demander un accès au fleuve...

Je réside dans le parc écologique, rue des Gros-Becs, près du boulevard d'Estimauville, le fleuve est à côté, mais on n'a pas accès au fleuve, cela me frustre tellement que des compagnies de chemin de fer qui ne respectent rien et nous disent qu'ils coupent seulement des arbres malades, des ormes je pense, alors qu'ils en profitent pour tout raser, plein de beaux arbres fruitiers entre autres.. et qu'en plus ils nous placent plein de clôtures barbelées de 6 pieds de haut pour nous couper tout accès au fleuve. Pas une seule rangée de clôtures, mais deux rangées de clôtures.

C'est choquant et inacceptable. Il faut faire bien du millage pour trouver un accès au fleuve, et à 77 ans, je ne peux plus en faire autant.

C'est pourtant un super beau site, à quelques pas de nous, qu'on pourrait aménager en laissant la nature prendre sa place et en replantant aussi des arbres, arbustes et vivaces.

Aussi, il faut éviter de développer un gros parc industriel qui va s'approprier tout le territoire, un des plus beaux territoires pour aménager en parc. Peut-être certaines parties comme près de l'ancienne usine de peinture SICO, cela peut aller, mais pas vis-à-vis le parc Maizerets, ni près du parc écologique en développement, ce serait péché mortel impardonnable.

C'est vraiment important pour que notre ville soit viable et agréable à vivre, qu'on soit moins pollué et moins stressé.

2023-12-16 | 16:24

Tout aménagement des berges devra se faire avec une transformation de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain et développer une politique de redéveloppement/densification le long du parcours allant de Maizerets à Montmorency. L'étang de la Côte devra revoir une attention spéciale.

2023-12-15 | 07:33

Il faut mettre de l'avant le plus rapidement possible le projet concernant l'amélioration du littoral est de la Ville de Québec. Il est impératif que les gouvernements fassent les efforts nécessaires pour que l'accès à la Baie de Beauport soit amélioré grandement. Cet endroit est un joyau pour tous les citoyens de la Ville de Québec et ce sont les générations futures qui pourront en profiter et ça pourrait devenir un attrait touristique sans pareil .

2023-12-14 | 18:55

Recommandations pour le lien cyclable. En gros, s'inspirer des phases 1 et 2.

- 3 mètres de largeur, bidirectionnel.
- Séparé du lien piétonnier.
- Lien continu, sans interruption (sans intersection avec une route ou un accès à un stationnement).
- Transition conviviale et sécuritaire avec la piste qui contourne Maizerets.
- Entre toute route ou stationnement et le lien pédestre (qui lui est directement en bordure du fleuve, comme les phases 1 et 2).
- Aucun empiètement sur la bature naturelle (donc seule solution : modification de l'autoroute en boulevard urbain).
- Limite de vitesse 20 km/h.
- Stations d'observation de la faune bien en retrait de la piste cyclable.

2023-12-14 | 14:41

L'aménagement de l'autoroute Dufferin a exigé un empiètement majeur sur les battures du fleuve. Je comprends que le corridor (la phase 4) longera cette autoroute appelée à devenir un boulevard urbain. Les plus vieux se rappellent les années avant l'autoroute Dufferin, les grandes marées qui comblaient les espaces humides dont une grande partie du parc Maizerets avec ses grands saules nés les pieds dans l'eau. De cette emprise que l'autoroute s'est accaparée aux dépens des battures, le projet devra compenser avec un maximum de revitalisation. Il s'agira donc, avant tout, de réparer le sol et de réinstaller les plantes qui y vivaient autrefois. Cette première étape compte bien avant la valeur de l'asphalte qui recouvrira la promenade ou que tout autre aménagement visuel sinon, tout aura l'air faux. Beaucoup d'emphasis devra être mis sur les points d'observation pour voir de près les oies sauvages, les carouges et les bécassines de retour à l'endroit où on les a expulsés. On s'entend pour dire que l'emplacement est nettement différent de celui des phases 1, 2 et 3, là où furent comblés jusqu'au rivage, ces espaces devenus vides suite au démantèlement de structures abandonnées.

2023-12-14 | 13:07

Est-ce qu'on pourra se rendre à l'île d'Orléans à vélo en ligne directe?

2023-12-14 | 12:36

Le plan de développement du littoral est (Phase 4) devra promouvoir une approche intégrée et complémentaire afin de répondre aux différents enjeux de développement durable, de mobilité adaptée (boulevard urbain) avec différents passages pour rendre l'accès au fleuve. Il faut saisir l'occasion pour réparer cet erreur historique de conception unilatérale sans vision et sensibilité à la biodiversité et au respect de l'environnement. Il faut désenclaver, à partir du domaine Maizeret, revitaliser (Forêt urbaine) et régénérer les milieux humides, redéployer des axes de communication avec la Baie de Beauport, prolonger son territoire. Par ailleurs, il faut coordonner ce projet avec le redéploiement fonctionnel et

esthétique du boulevard St Anne, tout en y intégrant une phase d'amélioration tangible du secteur Montmorency, quartier négligé, défavorisé, coupé de son accès au fleuve par une sorte d'enclave artificielle qui lui sert de plan d'eau. Plusieurs espaces d'aires d'accès, de pistes cyclables, de lieux de repos et de contemplation doivent y être aménagés. Bref, un projet avec une vision citoyenne, respectueuse des valeurs de respect de la nature. J'ai toujours été contre le développement de cette autoroute mortifère et guidée par une conception simpliste, économiste à courte vue. J'ose espérer que l'on pourra réparer les conséquences de cet aveuglement historique. On nous appelait, à l'époque, les Oiseauxlogues, puisqu'on s'opposait à cette aberration, j'ose espérer que cette nouvelle vision viendra corriger cette immense erreur politique portée par les élites de l'époque.

2023-12-13 | 16:27

Voici quelques idées pour le réaménagement du littoral Est de Québec :

- transformation de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain à partir des bretelles du boulevard Henri-Bourassa jusqu'à la chute Montmorency
- prolongation de l'avenue D'Estimauville au-delà des voies ferrées pour créer un véritable accès à la baie de Beauport et en rendre l'accès gratuit
- suppression complète de l'autoroute dans certains secteurs pour rediriger le trafic vers le boulevard Sainte-Anne, entre autres dans le secteur du quartier Montmorency
- connexion de toutes les rues perpendiculaires au fleuve avec la nouvelle promenade, avec des sentiers pédestres et des pistes cyclables
- laisser une grande place à la nature en permettant la réinstallation de zones de battures et en aménageant des mini forêts urbaines dans certains secteurs où c'est propice
- augmenter le nombre de lieux de loisirs à proximité du littoral, soit au nord de la piste cyclable actuelle (terrains de jeux, de soccer, de baseball, de tennis, mini amphithéâtre en plein air, piscine, etc.)
- et bien sûr aménager une promenade piétonne et une piste cyclable tout le long du fleuve, avec aires de repos et de contemplation, convertibles en pistes hivernales pour le ski et la raquette

2023-12-07 | 07:54

Bonjour,

Au cours de la dernière campagne électorale de Régis Labeaume, son parti avait fait la promesse, écrite noir sur blanc, de construire un point cycliste et piétonnier entre l'arboretum du domaine Maizerets et la baie de Beauport. Malheureusement, cette promesse électorale n'avait pas été respectée, mais il s'agirait vraisemblablement du moyen le plus rapide de redonner aux citoyens un accès direct au fleuve, en attendant que la phase 4 de la promenade Champlain soit enclenchée (ce qui risque au mieux de prendre tout de même plusieurs années).

2023-12-06 | 17:25

Après tous les efforts et l'argent investi dans ce projet, les installations industrielles relativement récentes donnant sur le fleuve près de la côte Gilmour sont une horreur et gâchent le paysage. À mon avis, rien ne pourra être une réelle amélioration tant que ces installations seront présentes.

2023-12-06 | 17:15

Bonjour,

Il me semble important de prendre en considération la volonté des citoyens du secteur de Limoilou et Beauport. Les phases précédentes sont belles et la crainte que la section 4 soit moins mise en valeur est très forte.

Voici quelques éléments à considérer/privilégier selon moi :

- la suppression de l'autoroute et la transformation en boulevard urbain (c'est un ESSENTIEL).
- des accès et une longue promenade via des sentiers et pistes cyclables pour les résidents du secteur.
- pouvoir marcher et transformer la piste pour la raquette ou le ski de fond l'hiver.
- prévoir du mobilier urbain (chaises, bancs, agrès sportifs, etc.) pour se reposer/jouer
- intégrer des zones d'accès sur le fleuve serait agréable (jardin flottant comme à Paris ou un Pier)
- intégrer une zone d'embarquement (sorte de gradins pour se reposer et regarder le fleuve)
- prévoir beaucoup de stationnements tout le long
- prévoir une zone où des food-trucks pourraient se stationner

Très hâte de voir à quoi on va aboutir.
Bonnes réflexions !

2023-12-05 | 21:28

Propositions :

- Retrait ou réaménagement des voies du CN afin de ne plus isoler les quartiers
- Retrait de voies de circulation sur l'autoroute Dufferin-Montmorency
- Transformation de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain
- Liens piétonniers et cyclables depuis l'ensemble de Limoilou (Vieux-Limoilou, Maizerets) et Beauport vers la promenade et vers la Baie de Beauport
- Maintien de la ZICO et amélioration si possible
- Phase 4 linéaire et non morcelée
- Station à Vélo et arrêts d'autobus

2023-12-05 | 12:37

Dans la poursuite et la logique des phases précédentes, la phase 4 devra prévoir une piste cyclable récréative dédiée, totalement séparée de la circulation automobile et piétonne.

2023-11-21 | 15:49

Bonjour,

Ce serait superbe de créer un Pier comme dans certaines grandes et moyennes villes comme San Francisco, Halifax et bien d'autres endroits. Le Pier est vraiment une idée géniale, car ça nous permet de profiter des lieux et des activités durant la belle saison.

Ce serait vraiment génial.

Merci.

Document supplémentaire

2023-11-15 | 20:44

Mon idée serait de faire un boulevard urbain, mais de privilégier un retour complet à la nature pour les berges...

2023-11-14 | 09:35

- Boulevard urbain
- Connexion avec le parc de la rivière Beauport, Arboretum Maizerets, baie de Beauport
- Penser aux utilisateurs actuels du fleuve dans ce secteur. Je pense aux pêcheurs et à ceux qui font des feux à la hauteur du boulevard des Chûtes. Cet endroit est utilisé depuis plus de 30 ans. Il serait dommage d'enlever ce genre d'accès pour ce type d'activité. Il y a également des chasseurs dans ce secteur qu'il ne faudrait pas oublier.
- Descente pour canot, kayak. Endroit pour les planchistes et Kitesurf.
- Boardwalk, conserver l'aspect sauvage. Observation des oies.

2023-11-13 | 10:28

Voici mes suggestions :

- un grand boardwalk en bois avec des matériaux recyclés tout le long du parcours, des sculptures, des arbres, des bancs. Assez large pour jogger, et faire des promenades en pousse-pousse pour les plus âgés.
- Petit kiosque jus de fruits, eau et grignotines....
- L'hiver station café, chocolat chaud
- Une scène mobile pour des spectacles nomades qui peut être déplacée sur le parcours du boardwalk.
- Des îlots de chaleur pour l'hiver pour ceux qui feront de la marche, ski de fond ou raquette...
- Quelques stations toilette....et ne pas oublier les installations pour les enfants ça devrait être familial comme trajet.

Espérant trouver preneur de ces idées et en fera un bel endroit agréable lors de notre passage à Québec
Merci.

2023-11-10 | 16:14

Suggestion no 1 : On a déjà la station de la Plage et la Baie de Beauport qui remplissent très bien leur mandat. Plutôt que d'ajouter un autre endroit pour la baignade, améliorez et embellissez l'accès vers cette dernière.

Suggestion no 2 : Revigorez et mettez en valeur les battures.

Suggestion no 3 : Prévoyez deux liens continus, un pour les cyclistes et un autre pour les piétons, du Domaine à la Chute.

Suggestion no 4 : Oubliez les œuvres d'art, l'endroit ne s'y prête pas. Privilégiez plutôt la mise en valeur du côté »sauvage ».

Suggestion no 5 : Envisagez des endroits pour des terrains de jeu et de conditionnement physique.

Suggestion no 6 : Aménagez un parc thématique sur l'eau et les battures sur l'ancien dépôt à neige D'Estimauville.

2023-11-10 | 13:06

Construire une jetée au-dessus du fleuve qui tourne vers le littoral de la rivière et passe par le pont de la rivière Montmorency devant les chutes. Le parc Maizerets et l'arboretum seraient mis en valeur également. Une traversée sous le pont de l'île d'Orléans permettrait de se sentir comme sur les flots dans un bateau.

2023-11-10 | 12:53

Quelques idées:

- Un parcours d'hébertisme adapté pour tous;
- un parcours trompe-l'œil au sol ou sur d'autres surfaces
- une 2e tour d'observation et d'interprétation du territoire;
- un parcours mettant en valeur les traditions des différentes diasporas de la population de Québec;
- un parcours lumineux et sonore quatre saisons inspiré des Premières Nations qui ont occupé le territoire;
- un parcours avec des installations d'exercices pour tous les âges;
- un parcours pour célébrer la culture grâce à des projections ou d'autres techniques mettant en vedette les artistes du présent et du passé (théâtre, tournage de films, écrivains et écrivaines d'ici, photographes, metteur en scène, etc.);
- des pistes de ski de fond et des sentiers pour patiner;
- des aires de repos quatre saisons;
- des emplacements à décorer par les citoyens selon les fêtes et les périodes de l'année.